

Rapport d'Activité

de la Communauté de communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

2023



Aumont Les Arsures Darbonnay Bracon
Barretaine Chauv-Champagny Montmarlon
La Ferté Abergement-le-Grand Saizenay
Lemuy Marnoz Dournon
Besain Abergement-lès-Thésy Ivrey
Mathenay Les Planches-près-Arbois Mesnay
Geraise Chaussenans Grozon Clucy
Monay Picarreau Tourmont
Poligny Chamole Colonne Saint-Thiébaud Pupillin
Oussières La Châtelaine Vaux-sur-Poligny Bersaillin
Fay-en-Montagne Vadans Brainans Villers-les-Bois
Buvilly Molain Cernans Pont-d'Héry Montholier
Neuvilly Saint-Lothain Salins-les-Bains Le Fied
Ivory La Chapelle-sur-Furieuse Miéry
Le Chateley Montigny-lès-Arsures Thésy
Villerserine Saint-Cyr-Montmalin Pretin
Aiglepierre Arbois Molamboz Vilette-lès-Arbois Aresches

SOMMAIRE

 Page 4
EDITO

Page 5
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 

 Page 6
LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Page 8
L'EXECUTIF 

 Page 9
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Page 10
L'ORGANIGRAMME 

 Page 11
LES COMPETENCES

Page 12
LES RESSOURCES HUMAINES 

 Page 14
LES FINANCES

Page 16
L'INFORMATIQUE 

 Page 17
LE PATRIMOINE

Page 18
LA COMMUNICATION 

 Page 19
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Page 21
L'URBANISME 

 Page 23
LE TOURISME

SOMMAIRE



 Page 25
LE COMMERCE

Page 27
L'AGRICULTURE 

 Page 29
L'ENVIRONNEMENT

Page 31
LES MARCHES PUBLICS ET L'ACHAT 

 Page 32
LES SERVICES TECHNIQUES

Page 34
LA CULTURE 

 Page 38
LES FRANCE SERVICES

Page 40
LES SERVICES A LA POPULATION - L'ENFANCE 

 Page 46
LA SANTE

Page 48
LE SPORT 

 Page 50
LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF

Page 52
LA REVITALISATION - L'HABITAT :
OPERATION DE REVITALISATION
DU TERRITOIRE ET PETITES VILLES DE DEMAIN 

 Page 54
LES POLITIQUES TERRITORIALES

Page 58
LE SECRETARIAT DE MAIRIE ET L'ADMINISTRATION GENERALE 



DOMINIQUE BONNET

Président de la Communauté
de communes
Arbois Poligny Salins
Cœur du Jura
et Maire de Poligny

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura. Depuis 2020, l'intercommunalité a relevé de nombreux défis. La traversée de la période Covid n'étant pas un des moindres, démontrant une capacité de résilience du territoire à nulle autre pareille.

Parmi les épreuves, ces années auront aussi été marquées par la disparition de deux conseillers communautaires également maires de leurs communes : M. Eric Tourneur, maire de Colonne et tout récemment M. Guy Tronchet, maire de Saint-Cyr-Montmalin.

Au cours de ces années, des actions ont été menées pour soutenir le développement du territoire et accompagner les citoyens dans les domaines qui relèvent de l'intercommunalité. Ce Rapport d'activité 2023 illustre ces initiatives.

En 2023, avec 151 délibérations examinées, discutées et soumises au vote, le Conseil communautaire a mené une politique dynamique et volontariste, qui, tout en traitant des problématiques du présent, a préparé l'avenir.

Il faut en effet anticiper l'élargissement des compétences de la Communauté de communes. Une orientation nationale qui s'illustre, par exemple, par le transfert des communes vers la Communauté de communes de la gestion

de l'eau potable et de l'assainissement. Le transfert doit en être achevé au 1^{er} janvier 2026.

De manière très concrète, 2023 aura marqué une étape importante pour le développement économique du territoire. Grâce au guichet unique qui accueille les porteurs de projets, 35 entreprises ont été suivies par les services : 70% ont abouti dans leur volonté de créer ou de développer leur activité.

L'année 2023 a été l'occasion de finaliser la phase préparatoire du projet d'extension de la ZAC de l'Ethole, à Arbois, qui accueillera 10 nouvelles parcelles. A Poligny, les travaux engagés sur la Zone Velours 4 ont été achevés, ouvrant l'accès à 16 nouvelles parcelles. Le dossier d'installation d'une usine de granulés de bois dans la zone des Mélincols à Salins-les-Bains suit son cours tandis qu'à Bersaillin, le groupe Wliffe entend installer un centre de logistique, sans oublier, dans quelques semaines, le début des travaux du rond-point d'Arbois.

Développer le territoire, c'est aussi être au plus près de la population et faciliter son quotidien. Les Maisons France Services répondent à cette attente. Plus de 13 000 personnes y ont été accueillies en 2023, soit 20% de la fréquentation des 25 Maisons France Services du Jura. Un service qui se décline dans les bourgs centres, mais aussi en itinérance dans 6 villages de Cœur du Jura.

Faciliter le quotidien, c'est par ailleurs veiller au bien-être et animer le temps extra-scolaire des enfants du territoire. Les 10 structures d'accueil de loisirs périscolaires, dont deux en complète rénovation (Vadans et Saint-Lothain) pour plus de 1 million d'euros, assurent cette fonction. Une attention complétée par la Mission Enfance - Petite enfance qui a conduit, notamment, plus de 50 ateliers à destination des familles en 2023. 12 places de crèches vont aussi être créées à Aumont. Le chantier a démarré en janvier 2024.

De manière transverse, l'environnement et le changement climatique sont un enjeu majeur, non seulement pour les professionnels de l'agriculture, des filières viticoles jusqu'à la filière Comté, mais aussi pour les acteurs du tourisme.

Les atouts du territoire sont nombreux, aussi bien en termes de sites naturels (le Mont Poupet, le sentier karstique de Besain...) que patrimoniaux (la Grande Saline et son record de 83 000 visiteurs en 2023, la Maison Pasteur à Arbois...). La réflexion se poursuit pour concilier l'accueil des touristes et la préservation des sites.

La Communauté de Communes Cœur du Jura ne manque pas de projets pour assurer l'avenir du territoire dans le sens de l'intérêt général. Une action au long cours qui se projette en 2024 et bien au-delà.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



600 KM²



66 COMMUNES



23 000 HABITANTS



9 600 EMPLOIS



990 ENTREPRISES



**4 ZONES D'ACTIVITES
ECONOMIQUES**

**11 MEMBRES
DE L'EXECUTIF**



**84 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES**

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



M. A. VIONNET
Abergement-
le-petit



M. R. VIENNET
Abergement-
lès-Thésy



M. J-M RENAUD
Aiglepierre



M. C. TAUBATY
Arbois



M. L. PETIGNY
Arbois



M^{me} C. BRIOT
GAIDIOZ
Arbois



M. G. POULET
Arbois



M^{me} C. BUGADA
Arbois



M. V. CHUARD
Arbois



M^{me} J. BOUDRY
Arbois



M^{me} M. PINGAT
Arbois



M. F. MARTI
Arbois



M. S. HENARD
Aresches



M. Y. DECOTE
Aumont



M^{me} S. TONNAIRE
Barretaine



M. A. MARCELIN
Bersaillin



M. S. MAIRE
Besain



M. R. BERTHELIER
Biefmorin



M. P. VILLALONGA
Bracon



M. D. BRENIAX
Brainans



M^{me} B. LAMY
Buvilly



M. D. MOREL
Cernans



M. D. DELBROUCQ
Chamole



M. L. MASSON
Chausseans



M. C. COLIN
Chaux-Champagny



M. H. RIGAUD
Chilly-sur-Salins



M. C. BERTHOD
Clucy



M. C. VALLET
Colonne



M. R. CHAUVIN
Darbonnay



M. W. GAVAT
Dournon



M. L. PERRARD
Fay-en-Montagne



M^{me} V. PAQUIEZ
Geraise



M. B. ROBERT
Grozon



M. J-P. DUQUET
Ivory



M. B. BRUNEL
La Chapelle-
sur-Furieuse



M. P. LEGLISE
La Châtelaine



M. J-P. PETITGUYOT
La Ferté



M. M. LANIESSE
Le Châteley



M. M. FEVRE
Le Fied



M. D. CASTELLA
Lemuzy



M. R. GROS
Les Arsures



M. F. PERRIN
Les Planches-
près-Arbois

Le nom des conseillers communautaires qui sont également maires de leur commune apparaît en gras.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



M. A. GAVAT
Marnoz



M^{me} L. DOS SANTOS
Mathenay



M. P. DROGREY
Mesnay



M. D. BERTOCCHI
Miéry



M. R. GAGNEUR
Molain



M. J. de BRISIS
Molamboz



Mme N. BUYS
Monay



M. P. LEROY
Montholier



M. D. GAHIER
Montigny-
lès-Arsures



M. S. BENETRUY
Montmarlon



M^{me} C. GIRARD
Neuvilley



M. J-L. LETONDOR
Oussières



M. F. PERRARD
Picarreau



M^{me} F. BERODIER
Plasne



Mme C. MORBOIS
Poligny



M. A. BERTHOD-BLANC
Poligny



Mme C. CATHENOZ
Poligny



M. A. JOURD'HUI
Poligny



M^{me} M-M SOUDAGNE
Poligny



M. S. JACQUES
Poligny



M^{me} A. REYNAUD
Poligny



M. A. SEIGLE-FERRAND
Poligny



M. J-F. DHOTE
Poligny



M^{me} M-H RAFFANEL
Poligny



M. C. ROMANET
Pretin



M. J-L. BEAUPOIL
Pupillin



Saint-Cyr-
Montmalin



M. N. GONCALVES
Saint-Thiébaud



M. R. BERNARD
Saizenay



M^{me} M. GENIN
Salins-les-Bains



M^{me} F. BOUILLET
Salins-les-Bains



M. S. MARTINS
Salins-les-Bains



Mme C. BOHEME
Salins-les-Bains



Mme M. FLEURY
Salins-les-Bains



M. M. YANARDAG
Salins-les-Bains



M. S. RIGOULET
Thésy



M^{me} F. SUSSOT
Tourmont



M. H. DORBON
Vadans



M. C. PASTEUR
Vaux-sur-Poligny



M. G. ARNAUD
Villers-les-Bois



M. D. WESTERVELD
Villerserine



M. B. ONCLE
Villette-lès-Arbois

L'EXECUTIF

L'exécutif est composé du Président et de 10 vice-présidents.



M. DOMINIQUE BONNET
Président
Maire de Poligny

Il prépare les propositions qui seront étudiées par le Bureau communautaire ou le Conseil communautaire.



Mme VALERIE DEPIERRE
1^{re} Vice-présidente chargée du développement économique, du tourisme et du commerce
Maire d'Arbois



M. ALAIN CHOULOT
2^e Vice-président chargé des finances, de l'administration générale et des ressources humaines
(Saint-Lothain)



M. MICHEL CETRE
3^e Vice-président chargé des politiques territoriales et du programme LEADER
Maire de Salins-les-Bains



M. JEAN-BAPTISTE BAUD
4^e Vice-président chargé de l'environnement, du développement durable et de l'assainissement non collectif
Maire d'Abergement-le-Grand



M. JEAN-FRANÇOIS GAILLARD
5^e Vice-président chargé des travaux et des infrastructures
(Poligny)



M. BERNARD LAUBIER
6^e Vice-président chargé des ordures ménagères, des circuits courts et de la gestion des rivières
Maire de Pont-d'Héry



Mme VERONIQUE LAMBERT
7^e Vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse
(Poligny)



Mme SYLVIE REGALDI
8^e Vice-présidente chargée des services à la population, de la santé et la mobilité
(Arbois)



M. JEAN-FRANÇOIS CETRE
9^e Vice-président chargé de l'urbanisme et du territoire
Maire d'Ivrey



M. CLEMENT FORET
10^e Vice-président chargé de la culture et du patrimoine
(Salins-les-Bains)

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire délègue au Bureau communautaire 12 types de délégation.

Dans ce cadre, le Bureau communautaire effectue des opérations qui nécessitent une intervention rapide ou qui requièrent une souplesse dans la gestion des affaires courantes.

DE QUI EST COMPOSE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ?

	Président	Dominique Bonnet	
1 ^e Vice-présidente	Valérie Depierre	Buvilly	Bénédicte Lamy
2 ^e Vice-président	Alain Choulot	Cernans	Denis Morel
3 ^e Vice-président	Michel Cêtre	Chaux-Champagny	Christian Colin
4 ^e Vice-président	Jean-Baptiste Baud	Le Fied	Michel Fèvre
5 ^e Vice-président	Jean-François Gaillard	La Châtelaine	Pascal Léglise
6 ^e Vice-président	Bernard Laubier	Saint-Thiébaud	Nicolas Goncalves
7 ^e Vice-présidente	Véronique Lambert	Besain	Serge Maire
8 ^e Vice-présidente	Sylvie Régaldi	Grozon	Bruno Robert
9 ^e Vice-président	Jean-François Cêtre	Picarreau	Dominique Pellin
10 ^e Vice-président	Clément Forêt	Saizenay	René Bernard
Arbois	Gilles Poulet	Molamboz	Jean de Brisis
Arbois	Catherine Bugada	Poligny	Aurélien Berthod-Blanc
Colonne	Charles Vallet	Poligny	Antoine Seigle-Ferrand
Bersaillin	Antoine Marcelin	Saint-Cyr-Montmalin	Bruno Poirot
Bracon	Patrice Villalonga	Vadans	Henri Dorbon

LES 12 COMPETENCES DU BUREAU

Les marchés publics

Le Bureau supervise des marchés de travaux, de fournitures et de services de 40 000 et 214 000 € HT.

L'assurance

Le bureau communautaire passe des contrats quels que soient les montants et garanties. Il peut régler les conséquences causées par les véhicules et les biens dans lesquels sont impliqués des automobiles communautaires à partir de 10 000 € HT.

Les cessions mobilières

Il peut aliéner de gré à gré des biens mobiliers de 5 000 € à 10 000 € HT.

Les subventions

Il élabore des demandes de subventions allouées par différents

organismes. Il autorise l'attribution de subventions aux associations jusqu'à 10 000 € HT.

Les fonds de concours

Il autorise l'attribution de fonds de concours jusqu'à 10 000 € HT.

Les conventions

Il passe des conventions d'objectif et/ou partenariales de 2 000 à 10 000 € HT et en renouvelle.

L'urbanisme

Il est autorisé à fixer le montant des offres de la CCAPS aux expropriés et répond à leur demande lors de transactions immobilières amiables. Il peut vendre des terrains.

Les fonciers et l'immobilier

Il acquiert et cède des actifs.

Le versement d'aides

Il attribue aides et primes (soutien à l'activité économique).

Les dons et legs

Ceux-ci sont acceptés s'ils ne sont pas grevés, ni de conditions ni de charges.

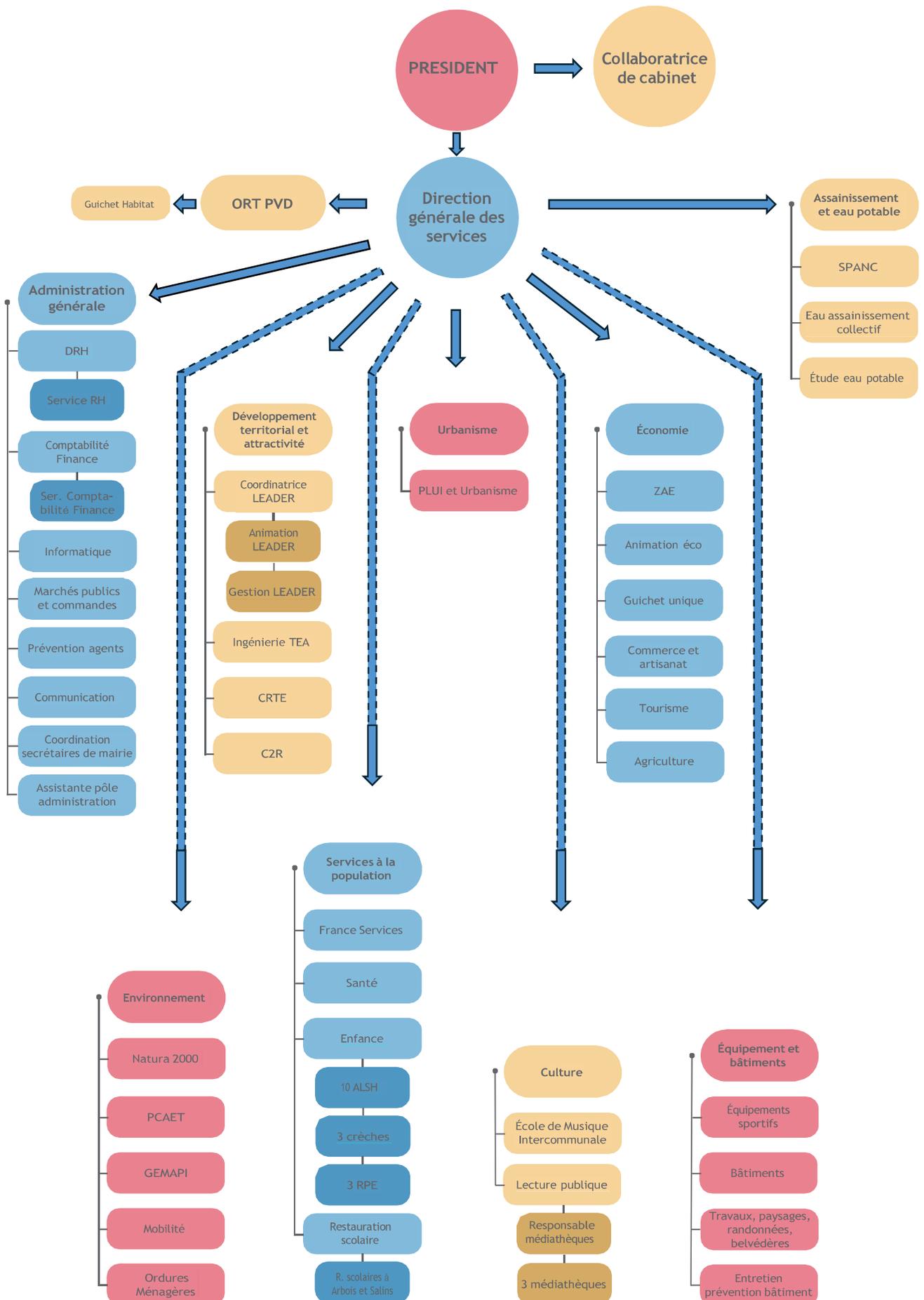
Les emprunts et ouvertures de crédits

Il réalise des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget. Il peut procéder à des remboursements anticipés des emprunts souscrits. Il souscrit des ouvertures de crédit de trésorerie.

Les dettes

Il autorise l'extinction de dettes.

L'ORGANIGRAMME



LES COMPETENCES

ECONOMIE / AGRICULTURE

Aides aux entreprises et commerces
Favoriser l'accueil de nouveaux
commerces et d'entreprises
Accompagnement dans leur
développement
Offrir des opportunités avec
les zones industrielles
Développement des circuits courts



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Lancement d'un plan
Habitat
Gestion de l'Urbanisme
Plan de revitalisation



POLITIQUE TERRITORIALE

Fonds Européens Leader
Contrat avec l'Etat
Contrat avec la Région



ENFANCE

3 Crèches
Construction d'une
4^e Micro-Crèche
3 Relais Petite
Enfance
10 Périscolaires
4 Extra-Scolaires



SPORTS

Constructions nouvelles
Intercommunales
Gestion des 5 salles
de sports
Gestion des terrains
de tennis
Piscines communautaires



ENVIRONNEMENT

Gestion des rivières (déléguée
à des syndicats de bassin
versant)
Gestion des ordures ménagères
(déléguée au SICTOM
Champagnole)
Energies renouvelables
Lutte contre les pollutions



CULTURE

3 médiathèques
2 écoles de musique
Le Moulin de Brainans
Accompagnement des
Acteurs de la culture



SERVICE A LA POPULATION

3 Maisons France Service
Action sur la santé
Mobilité



TOURISME

Office de tourisme unique
(EPIC avec 3 sites)
Accompagnement et aides
aux acteurs du tourisme
Soutien aux grands sites (création
du Syndicat mixte CCAPS/CD39/
Ville de Salins-les-Bains La Grande
Saline, la Reculée des Planches,
les parcours touristiques...)

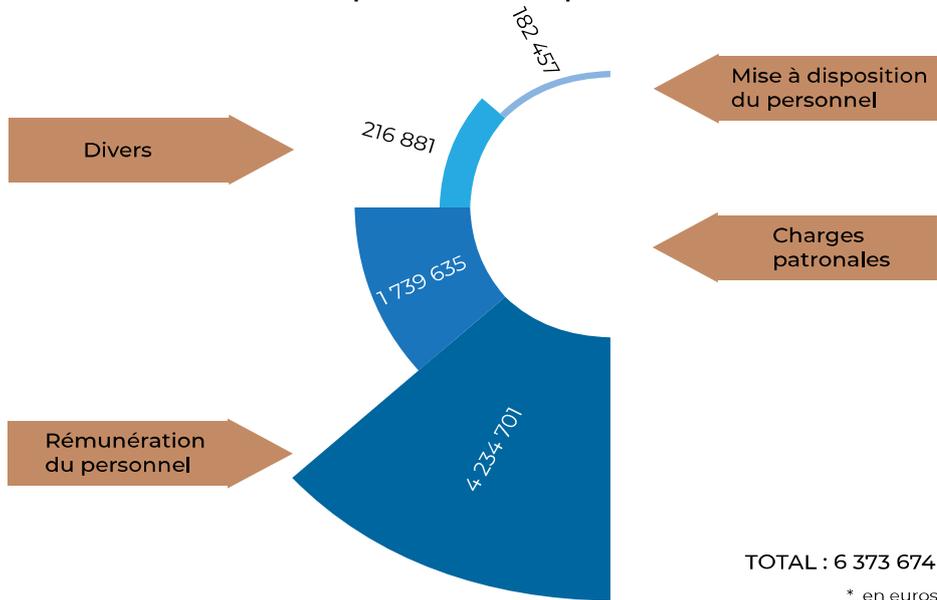




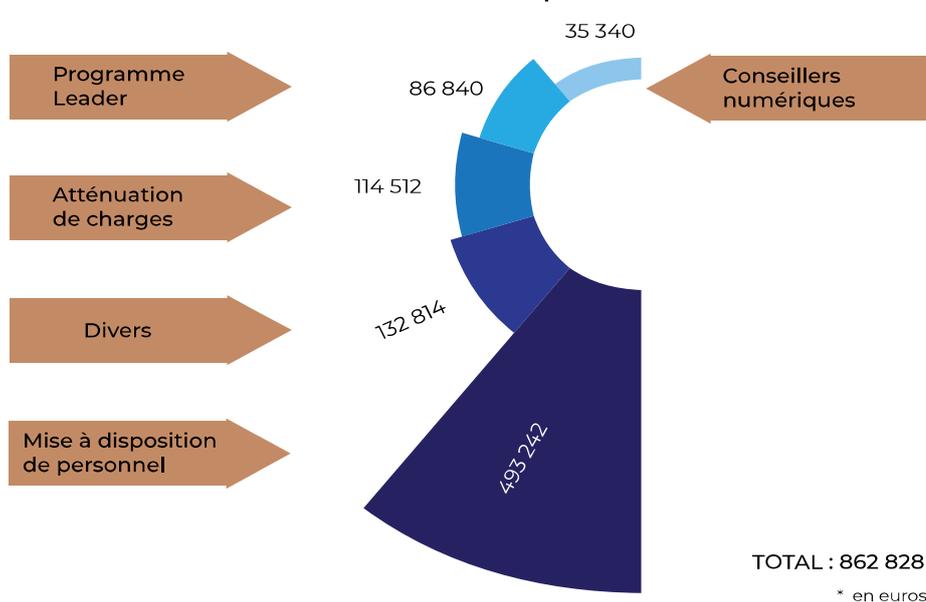
LES RESSOURCES HUMAINES

Bilan financier 2023

Dépenses liées au personnel



Recettes liées au personnel



Actions internes au service réalisées en 2023

- Rédaction des fiches de poste afin d'être en conformité avec la stratégie et l'évaluation
- Installation et mise en place du Comité Social Territorial
- Attribution CIA – harmonisation du régime indemnitaire entre les 3 anciennes Communautés de Communes
- Mise en place de l'entretien annuel professionnel : service population, secrétaires de mairies et agents LEADER
- Poursuite de la déprécarisation dans le cadre de la réglementation

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS AU 31/12/23



201

CADRE B



46

160 FEMMES
41 HOMMES

TITULARISATIONS



6 CADRES C

CADRE A



22

CADRE C



133

138 DE +40 ANS
63 DE -40 ANS

STAGIAIRISATION



4 CADRES C



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

LES FINANCES - COUT DES SERVICES

AGRICULTURE



77 340€

ECONOMIE



883 824€

ENVIRONNEMENT



191 221€

TOURISME



352 717€

SPORTS



637 314€

ENFANCE



2 073 703€

CULTURE



1 255 528€

ALSH
1 483 233€



RELAIS PETITE
ENFANCE
84 387€



CRECHES
239 356€



MEDIATHEQUES
598 690€



ECOLES
DE MUSIQUE
333 401€

Méthode de calcul : (Dépenses fonctionnement et investissement) - (Recettes dépenses et investissement) = Coût

LES FINANCES

LA FISCALITE

TAXE FONCIERE BATI



TAUX CCAPS : 1,59%

TAXE FONCIERE NON BATI



TAUX CCAPS : 2,46%

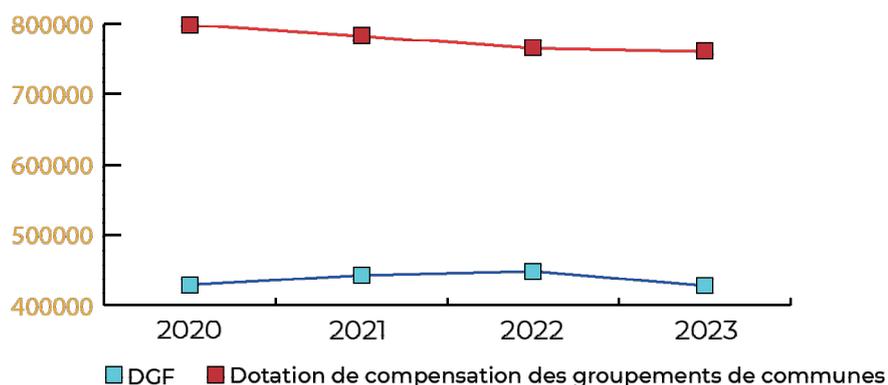
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES



TAUX CCAPS : 21,89%

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Evolution des dotations et participations



DETTES - SUBVENTIONS

Détail emprunts



DETTES CONSOLIDEES				
BUDGET	ENCOURS FIN 2023	CAPITAL 2023	INTERETS 2023	ANNUITE FIN 2023
GENERAL	6 546 542	420 537	106 423	526 960
CAMPING	49 737	14 726	1 068	15 794
ZAE POLIGNY	602 344	106 750	15 290	122 040
ZAE ARBOIS	1 098 344	148 846	20 350	169 196
TOTAL	8 296 967	690 859	143 131	833 990

Subventions versées Fonctionnement	
Pôle	Montant
AGRICULTURE	13 000 €
CULTURE	102 216 €
ENFANCE	32 561 €
SPORT	59 000 €
TOURISME	280 000 €
Total	486 776 €

Subventions versées Investissement	
Pôle	Montant
ECONOMIE	66 000 €
TOURISME	91 000 €
Total	157 000 €

NOMBRE D'ECRITURES 2023

	Titres	Titres annulatif	Mandats	Mandats annulatifs	TOTAL
Budget principal	10 623	30	4 702	50	15 405
Restaurant	6	0	9	0	15
ZAE	11	0	44	1	56
ZAE ETHOLE	6	0	48	1	55
SPANC	641	30	87	1	759
ORDURES MENAGERES	3 361	164	230	1	3 756
CAMPING	12	0	46	4	62
TOTAL	14 660	224	5 166	58	20 108

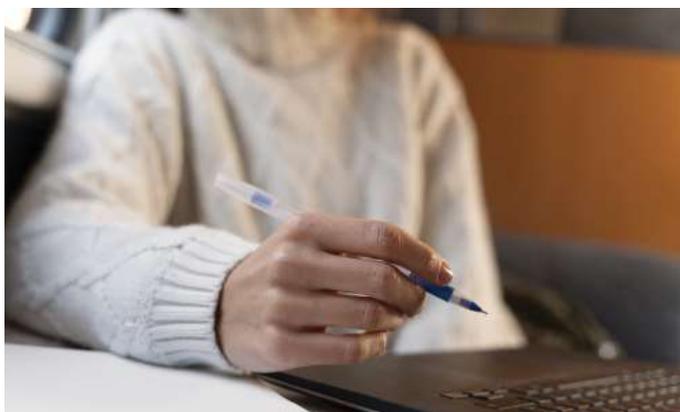
Les mandats de paies sont regroupés sous un mandat mensuel.

20 108 écritures pour 4,40 ETP.



L'INFORMATIQUE

Le service informatique commun entre la CCAPS, la ville de Poligny et la Ville de Salins-les-Bains gère les parcs informatiques des mairies, écoles, médiathèques, services sociaux et administratifs de ces structures.



Le service informatique et numérique assure le bon fonctionnement des équipements, des logiciels et des réseaux, ainsi que la sécurité des données et des systèmes.

Son travail quotidien peut varier selon les besoins et les demandes des utilisateurs, mais il comprend notamment les activités suivantes :

- Installer et configurer les postes de travail, les périphériques et les logiciels métiers des agents et des élus, en respectant les normes et les procédures établies.
- Administrer le réseau local et le réseau étendu de la Communauté de communes, en assurant la connectivité, la performance et la disponibilité des services.
- Assurer le support technique aux utilisateurs, les former et les accompagner dans l'utilisation des outils informatiques mis à leur disposition, en leur apportant des conseils et des bonnes pratiques.
- Gérer la sécurité informatique, en mettant en place des mesures de protection contre les virus, les intrusions ou les attaques, et en effectuant des sauvegardes régulières des données.

Le service informatique travaille en collaboration avec les différents services et acteurs du territoire, comme les élus, les directeurs, les prestataires externes ou les partenaires institutionnels.

QUELQUES PROJETS REALISÉS DEPUIS 2020

La réinternalisation des logiciels de comptabilité, ressources humaines, facturations pour la CCAPS, la Ville de Salins-les-Bains et la Ville de Poligny.

Une participation à la mise en place du nouveau portail du réseau des médiathèques.

L'acquisition de matériels informatiques et multimédia pour la médiathèque Bernard Clavel à Poligny.

Le renouvellement du parc d'ordinateurs pour les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

La mise en place du réseau et du matériel pour l'ALSH Pesquet à Poligny.

La formation de 100 agents aux bonnes pratiques numériques

et à l'utilisation des outils.

Le suivi et le paramétrage d'une solution d'affichage numérique (Totem) afin de répondre aux obligations d'affichage légal.

Le remplacement de la caisse et du logiciel de la Grande Saline.

Un audit cybersécurité et sécurisation des infrastructures informatiques.

La réalisation d'économie d'échelle sur la téléphonie mobile et les connexions internet.

L'acquisition et l'installation de serveurs informatiques physiques et virtuels.

L'amélioration et la création de réseau filaire et wifi sur l'ensemble des bâtiments intercommunaux.



Le parc informatique en quelques chiffres

- 320 PC portables et fixes
- 5 serveurs physiques
- 25 serveurs virtuels
- 4 solutions de sauvegarde
- 80 téléphones mobiles
- 115 téléphones fixes
- 70 tablettes, 4 consoles de jeux
- 43 box internet
- 67 imprimantes et copieurs
- 35 vidéoprojecteurs
- 2 Totem numériques

LE PATRIMOINE

LA GRANDE SALINE

INSCRITE AU PATRIMOINE
MONDIAL DE L'HUMANITE
DE L'UNESCO EN 2009

RECORD D'AFFLUENCE
BATTU EN 2023 AVEC PLUS
DE 83 000 VISITEURS

LE SITE TOURISTIQUE
ET CULTUREL
LE PLUS VISITE DU JURA



La Grande Saline vue du ciel (©Mizenboite)

La CCAPS participe aux investissements

Préparé en 2023, le projet de changement de gestion de la Grande Saline a vu le jour le 12 janvier 2024, une date qui acte la naissance du Syndicat mixte de la Grande Saline.

La Ville de Salins n'est plus seule gestionnaire du site. A ses côtés figurent le Département du Jura et la CCAPS.

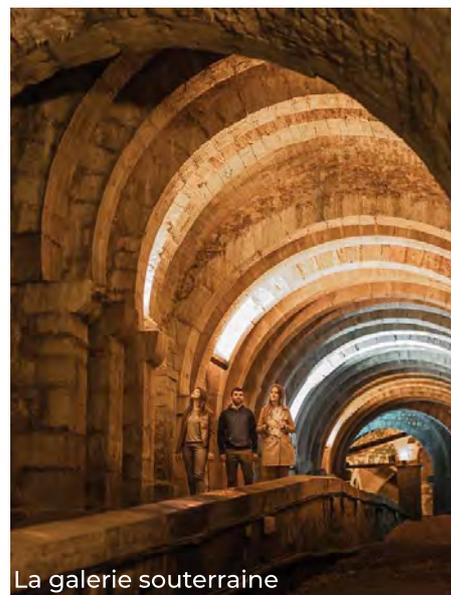
Cette dernière finance à hauteur de 20%, à partir de 2024, les nécessaires investissements liés au site patrimonial.

Accompagner l'aménagement et la restauration du site

Des interventions sont d'ores-et-déjà menées pour assurer l'avenir de la Grande Saline.

Côté restauration, un chantier doit garantir la préservation des voûtes souterraines de la galerie.

Des études sont menées sur la Maison du Pardessus avec pour objectif de repenser les accès à l'accueil et à la boutique de la Grande Saline, et modifier l'accès à l'Office de tourisme.



La galerie souterraine

LA MAISON PASTEUR A ARBOIS

Autre fleuron du patrimoine sur le territoire de la CCAPS, la Maison Pasteur, à Arbois, où le savant jurassien Louis Pasteur a vécu et mené des expériences cruciales, notamment sur les fermentations.

La CCAPS est membre fondateur de l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) Terre de Louis Pasteur aux côtés du Département du Jura, de la Ville d'Arbois, de la Ville de Dole, du Grand Dole et de l'Académie des sciences.

Elle apporte sa contribution à la promotion de cet emblème national.

En 2023, la CCAPS a subventionné à hauteur de 20 000 € l'EPCC Terre de Louis Pasteur. Ce montant est renouvelé chaque année.

Toujours en 2023, 75 000€ ont été versés à l'Académie des sciences pour financer des travaux menés dans la demeure du scientifique afin d'assurer l'avenir de cet ensemble qui accueille plus de 25 000 visiteurs par an.



La Maison Pasteur

LA COMMUNICATION

UN NOUVEAU SITE INTERNET



Une modernisation nécessaire

Créé lors de la fusion des trois Communautés de communes en 2017, le site cc-coeurdujura.fr était devenu inadapté aux utilisations actuelles.

Un nouveau graphisme et une nouvelle architecture ont été conçues pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

2 bornes tactiles

Le site internet est directement relié à la borne interactive installée

devant l'entrée du Pôle administratif à Poligny.

Cette borne a fait l'objet d'un investissement en 2023, piloté par le Service informatique pour le matériel et le Service communication et les Services administratifs concernés pour l'alimentation en documents. La borne à Poligny est mutualisée avec les services municipaux polinois.

Une seconde borne a été installée devant la mairie

de Salins-les-Bains. Elle est mutualisée avec les services administratifs salinois.



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

Le nouveau logo pour la CCAPS

UNE NOUVELLE IDENTITE GRAPHIQUE

Un logo symbolique

En 2023, la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura a mené à bien la création d'une nouvelle charte graphique pour sa communication, en collaboration avec l'agence polinoise API & YOU.

Sur le nouveau logo, les élus ont conservé le cœur déjà utilisé sur le logo précédent. Les polices ont été modernisées et les trois couleurs symboliques préservées : le jaune pour le Comté, le rouge pour représenter la viticulture et le bleu pour l'eau et les thermes.

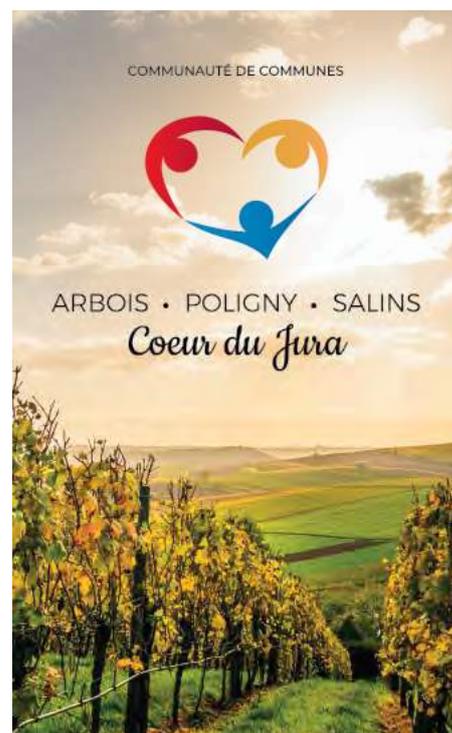
Papier à en-tête, enveloppes, cartes de visite mais aussi affiches types (médiathèques, Service petite enfance...), roll-ups

et oriflammes utilisables par les agents, les élus et les associations subventionnées ou sponsorisées reprennent cette nouvelle image de communication.

Une signalétique revue et adaptée

Un tour complet des bâtiments communautaires a été réalisé en vue d'harmoniser la signalétique pour une meilleure information des habitants.

Une attention particulière sera portée sur la signalétique des bâtiments situés dans les zones de Sites patrimoniaux remarquables. Des dossiers de création d'enseignes seront réalisés et des demandes effectuées auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Communauté de Communes accompagne les acteurs du développement économique local, notamment par sa commission Economie-Tourisme-Commerce.

UN GUICHET UNIQUE POUR LES PORTEURS DE PROJETS

35 entreprises suivies en 2023

La CCAPS gère, depuis 2020, un guichet unique, qui joue le rôle de porte d'entrée pour tous les porteurs de projets d'activité économique sur le territoire.

Ce guichet unique propose aux porteurs de projets un primo conseil dans les domaines du commerce, de l'artisanat, des services, de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture. Et cela pour des projets en phase de création, de reprise ou de développement d'activité.

Les rendez-vous se sont déroulés dans les bureaux de la Commu-

nauté de communes ainsi qu'au sein même des entreprises.

Durant l'année 2023, 35 entreprises (en création ou existantes) ont bénéficié de ce service.

Sur l'ensemble des entreprises et porteurs de projets reçus et renseignés par le guichet unique, 70 % ont abouti dans leurs projets de création ou de développement de leur activité.

Parralèlement, la commission Economie-Tourisme-Commerce de la CCAPS s'est réunie à 7 reprises en 2023 dans les bourgs-centres d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains.

Tous les secteurs concernés

Commerçants, artisans, industriels, membres des professions libérales, hébergeurs touristiques, transporteurs, entrepreneurs du BTP, communicants, sans oublier le secteur automobile et les centres de formation : ils ont été nombreux à faire appel au guichet unique mis en place par la CCAPS.

Lors des entretiens avec les différents porteurs de projets, ceux-ci ont souvent manifesté leur satisfaction d'avoir bénéficié des services du guichet unique qui, en centralisant les demandes, garantit une qualité de service et un temps optimisés.

LES THEMATIQUES TRAITÉES PAR LE GUICHET UNIQUE

La recherche de financements

La recherche de partenaires

Les renseignements administratifs et juridiques

Les informations sur l'urbanisme

Les conseils sur la recherche de terrains et de locaux

Les données sur le parcours d'un créateur d'entreprise

Travaux d'aménagement dans la Zone d'activité économique Velours 4 à Poligny



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'AMENAGEMENT ET LA COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE



La ZAC de l'Ethole à Arbois

A Poligny

L'année 2023 marque l'achèvement des travaux d'aménagement de la zone d'activités économiques Velours 4, permettant ainsi de disposer de 16 parcelles viabilisées pour une superficie totale de 63 000 m².

La même année, la Commission économique s'est prononcée favorablement pour 10 demandes d'acquisition de terrains sur la zone Velours 4, pour 8 entreprises locales et 2 entreprises extérieures au territoire.

Le budget attaché à cette opération est de 1 800 000 € HT de dépenses et 536 000 € de recettes (par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)).

A Arbois

L'année 2023 a également été l'occasion de travailler sur la phase préparatoire du projet d'extension de la ZAC de l'Ethole, à Arbois. Fin 2024, doivent débuter les travaux d'aménagement consistant à viabiliser 10 nouvelles parcelles pour une surface totale de 45 000 m².

Le budget prévisionnel de cette nouvelle phase de travaux s'élève à 2 600 000 € HT, comprenant des travaux pour 2 200 000 € et 432 000 € destinés aux fouilles archéologiques. Les travaux devraient se dérouler fin 2024 et en 2025.

Fin 2023, le conseil communautaire a décidé de fixer le nouveau tarif à 25 € HT/m² pour les ZAE Velours 4, à Poligny, et ZAC de l'Ethole, à Arbois, pour tout dossier de candidature de terrain déposé à partir du 1^{er} janvier 2024.

LES PROJETS EN COURS

En 2023, la CCAPS a poursuivi ses échanges et travaux préparatoires pour deux projets majeurs de développement économique :

- La construction par le groupe Wliffe d'un centre de logistique industrielle sur la ZAC de Bersaillin, sur une superficie de 30 000 m². Il s'agit de bâtiments recouverts en totalité de panneaux photovoltaïques et qui devraient générer la création de 60 à 80 emplois. Les dossiers d'autorisation ont été déposés auprès des services compétents par le porteur de projet début 2024. Les travaux devraient débuter début 2025 en cas de validation.
- La construction par la société E02 BFC sur la Zone d'activités des Mélincols, à Salins-les-Bains, d'une usine de production de granulés bois sur une emprise foncière de 70 000 m² générateur de 40 à 45 emplois. Le permis de construire a été accordé à l'été 2023. Les divers dossiers d'autorisations sont en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter fin 2024 si validation.

UN SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ATTRIBUÉ 12 SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 88 000 € À DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE AFIN DE LES AIDER DANS LA CONCRÉTISATION DE LEUR PROJET D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES (CONSTRUCTION, EXTENSION, RÉHABILITATION).
- LA CCAPS A ÉGALEMENT CONTRIBUÉ, EN PARTICIPANT DE FAÇON FORFAITAIRE SUR CERTAINS DOSSIERS, À CE QUE LA STRUCTURE «INITIATIVE JURA» ATTRIBUE 276 000 € DE PRÊTS D'HONNEUR À 24 ENTREPRISES DU TERRITOIRE DONT 13 CRÉATIONS, 9 REPRISES ET 2 SOCIÉTÉS EN CROISSANCE.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



POURQUOI UN PLUI ?

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) traduit le projet global d'aménagement et d'urbanisme du territoire de la Communauté de communes.

Il fixe notamment les règles générales d'utilisation des sols pour assurer la cohérence du développement local.

Il prend ainsi en compte différents aspects : l'habitat, l'activité économique, l'environnement, la mobilité...

Ses prescriptions s'imposent lors de la réalisation de travaux (constructions, aménagements, plantations,...)

L'arrêt du projet (sa finalisation) est prévue pour le 2^e semestre 2024 ; son approbation pour le courant de l'année 2025.

QUE CONTIENT LE PLAN ?

- **LE RAPPORT DE PRÉSENTATION** EXPOSE LE CONTEXTE LOCAL ET LE PROJET DE LA COLLECTIVITÉ. IL PRÉSENTE LES DONNÉES INITIALES, ÉVALUE LES INCIDENCES DU PLAN, EXPOSE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT CHOISI ET LES RÈGLES QUI ONT ÉTÉ FIXÉES EN FONCTION DES DIAGNOSTICS.
- **LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)** EXPLIQUE LES OBJECTIFS DE MODÉRATION EN TERMES DE CONSOMMATION D'ESPACE ET D'EXPANSION URBAINE. IL PRÉSENTE LA DÉLIMITATION DES ZONES ET LES GRANDS PRINCIPES DES RÈGLES QUI S'Y APPLIQUERONT.
- **LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)** PRÉCISENT LES MODES D'AMÉNAGEMENT SELON DES THÈMES ET/OU DES SECTEURS DONNÉS.
- **LE RÈGLEMENT GRAPHIQUE (ZONAGE)** DÉLIMITE LES ZONES CONCERNÉES PAR LE PLAN ET PEUT MATÉRIALISER DES MESURES RÉGLEMENTAIRES (HAUTEUR MAXIMUM DES BÂTIMENTS...)
- **LE RÈGLEMENT ÉCRIT** ÉNONCE POUR CHAQUE ZONE LES RÈGLES À RESPECTER (PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATIONS DE TRAVAUX...)

LES ETAPES DU PLUI

1 ^{er} janvier 2017	La CCAPS devient compétente en matière de documents d'urbanisme
19 décembre 2017	Délibération de la CCAPS pour prescrire le PLUi
Juillet 2018	Choix du prestataire en charge de l'élaboration du PLUi
25 septembre 2018	Conférence des maires et lancement de l'étude
Entre 2019 et 2022	Phase de diagnostic et état initial de l'environnement sur le territoire Rédaction et débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en conseil communautaire ainsi que dans les conseils municipaux des 66 communes du territoire Elaboration du zonage qui sera intégré au PLUi
En 2023	122 demandes de dérogation préfectorale relatives à la réglementation de l'urbanisation limitée en l'absence de Schéma de cohérence territoriale (Scot) ont été déposées Elaboration du zonage qui sera intégré au PLUi Des recours gracieux pour 15 secteurs ont été refusés en première instance Finalisation de la rédaction du projet écrit Finalisation de la rédaction du projet de zonage 8 journées de repérage urbain ainsi que des ateliers ont été organisés afin de préparer la rédaction des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) Rédaction des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) en 70 points Organisation de 3 ateliers thématiques Rédaction de 3 Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques (4 ateliers de travail au printemps 2023) Réunions suivies du Comité technique



LE COÛT DU PLUI

Le coût du Plan local d'urbanisme intercommunal s'élève à

426 569 € HT

auxquels s'ajoutent

18 375 € HT

d'avenant pour la rédaction de dossiers de dérogation.

Le PLUi est subventionné à 50% par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le reliquat pour la CCAPS est établi à 10 000 €.

LE TOURISME

LE PROGRAMME AVENIR MONTAGNES

La CCAPS est membre du collectif Avenir Montagnes aux côtés de 6 autres territoires du Massif (Pays du Doubs Horloger, Pays du Haut Doubs, Pays du Haut Jura, Itinérances GTJ/ENJ, Pays de Gex et Ville d'Oyonnax) et 62 territoires dans toute la France.

Ce dispositif, lancé en 2021, a pour objectif de relancer la fréquentation touristique des massifs en s'adaptant au changement climatique et en offrant des activités plus diversifiées aux touristes et habitants des territoires de Montagne.

Le collectif fonctionne avec des réunions régulières entre territoires lauréats et construction, autour du Commissariat de Massif, des projets innovants.

Ainsi, en 2023, il s'est fortement impliqué dans le séminaire « Adaptation au changement climatique », qui s'est déroulé à la Maison du Peuple de Saint-Claude et qui a réuni tous les membres du Comité de Massif.

STRUCTURER UNE OFFRE NATURE ÉCORESPONSABLE

Fer de lance du Contrat de station touristique, ce premier axe développe plusieurs priorités.

La voie des Salines

Il s'agit d'un dossier majeur, car 1 seul km manque pour terminer cet itinéraire populaire, clef de voûte du réseau départemental. Horizon de cet objectif : 2^e semestre 2024.

Les sentiers de randonnée

Cette action lance une complète structuration de ce réseau de plus de 600 km de sentiers pédestres (et VTT). Un premier Schéma triennal de randonnée a été validé par le Conseil Départemental du Jura. Il est devenu effectif en 2023. De nombreuses commissions locales de randonnée (colorando) veillent et entretiennent le balisage aux côtés des agents de la CCAPS, avec des volontaires qui relaient cette mission sur le terrain. Des modifications ont aussi été délibérées dans les communes (Villette-lès-Arbois, Salins-les-Bains, Saizenay, Picarreau...) pour remettre à jour le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) en améliorant les sentiers.

Le sentier des Forts

Les repérages ont été réalisés pour préparer le projet définitif en 2024.

Le sentier karstique de Besain

Après sécurisation du sentier par l'ONF en mai 2023, une demande de labellisation Espace naturel sensible (ENS) a été réalisée auprès du Département du Jura, en parallèle d'un projet de convention quadripartite entre Département du Jura, CCAPS, Commune et ONF. Le Lycée d'enseignement général et technologique agricole Edgar Faure de Montmorot a participé à la création d'un sentier d'interprétation.

La boucle de la ferme photovoltaïque de Picarreau

Des réunions avec la Communauté de communes Bresse

Haute Seille voisine ont permis de concevoir un premier projet. Une boucle, dont le tracé se situe entièrement sur le territoire de la CCAPS, a été finalisée en décembre 2023.

La reculée des Planches

Emblématique, la réflexion menée sur la reculée des Planches apporte une réponse au surtourisme constaté sur le site. Le cabinet d'études Trait d'Union a présenté des esquisses du projet définitif en septembre 2023 : des orientations traduites dans le futur appel d'offre pour la création de cet aménagement.

Le Mont Poupet

Une demande d'adhésion au dispositif Espace naturel sensible a été adressée auprès du Département du Jura en janvier 2024. Le dossier est en cours d'examen par le Conseil départemental du Jura.



Le sentier karstique de Besain

DEVELOPPER L'AGRITOURISME

La cité des vins

Le projet donnerait naissance à une cité des vins qui s'appuyerait sur le Château Pécauld à Arbois, La Maison de la Haute-Seille à Château-Chalon et la Caborde à Beaufort-Orbagna, créant un itinéraire œnotouristique dans le vignoble jurassien.

Valoriser la gastronomie

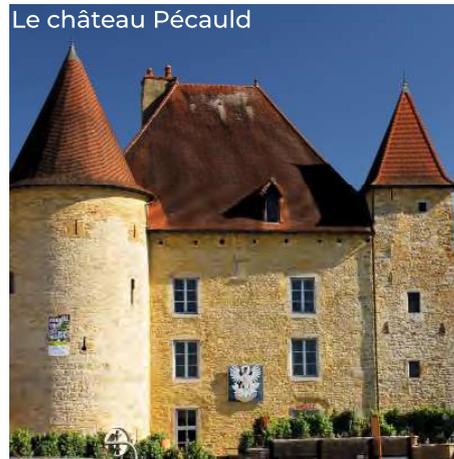
Par une étude sur des annuaires et un référencement au guide Gault & Millau.

Mais aussi en mettant en avant l'importance du Lycée Friant de Poligny dans les réseaux de la gastronomie française. Des actions à construire en collaboration avec l'Office de tourisme.

Elaborer un guide des producteurs

Une action à mener en 2024, lors de rencontres dans le cadre du Plan alimentaire territorial et avec l'Office de tourisme.

Le château Pécauld



RENFORCER LE POLE BIEN-ETRE ET THERMAL

Les thermes de Salins

La ville thermale de Salins-les-Bains connaît ces dernières années des évolutions importantes. Les thermes, en régie municipale, ont fait l'objet d'une étude et d'un appel à candidatures pour passer à une gestion par Délégation de service public (DSP) en 2022.

Cette démarche complexe s'est révélée infructueuse. Le mode de gestion municipal a donc été maintenu.

Un parcours de santé

Le secteur de Salins-les-Bains regroupe une offre importante de structures de santé pour lesquelles la création d'un parcours de santé serait une opportunité. Parmi celles-ci figurent les thermes, le Centre de rééducation fonctionnelle, le Centre de réadaptation cardiaque et le Centre de soins médicaux et de réadaptation. Ce projet est aussi étudié en commission à Arbois et à Poligny.



ThermaSalina

AMELIORER LE POTENTIEL TOURISTIQUE PAR LE PATRIMOINE

Le patrimoine naturel et culturel est un argument de poids pour le territoire de la CCAPS, qui recense la moitié des sites du Jura recevant plus de 50 000 visiteurs en 2023.

La Grande Saline

Le site de la Grande Saline, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2009, a attiré plus de 83 000 visiteurs en 2023. Depuis janvier 2024, un Syndicat mixte qui réunit la Ville de Salins-les-Bains, la CCAPS et le Département du Jura soutient son développement.

Les circuits clunisiens

Terre d'histoire, la CCAPS abrite plusieurs sites clunisiens avec

la collégiale Saint-Hippolyte et l'église de Mouthier-le-Vieillard à Poligny, ainsi que l'ancien prieuré de Vaux-sur-Poligny, fondé en 1024.

Un projet de valorisation et des subventions obtenues en 2023 soutiendront en 2024 la réalisation de panneaux et de compléments de la signalétique sur les différents sites.

Le belvédère du Fort Saint-André

Des repérages ont été effectués sur le site salinois pour lancer la création d'un belvédère qui donnera un point de vue exceptionnel sur la vallée de la Furieuse : un projet à engager en 2024.

La collégiale Saint-Hippolyte



Une identité Cœur du Jura

Des actions envers les élus et les habitants aident chaque acteur à s'approprier une identité Cœur du Jura, à valoriser sur le territoire.

LE COMMERCE

SOUTENIR LE DYNAMISME LOCAL

En 2023, l'Office de commerce et de l'artisanat Arbois Poligny Salins a concentré ses efforts sur le dynamisme commercial du territoire.

En 2023, les tendances d'implantation ont évolué et une attention particulière a été portée aux communes d'Arbois, mais aussi de Poligny et de Salins-les-Bains.

Faciliter l'accès aux cellules commerciales

Pendant cette période, Salins-les-Bains a été impactée par le manque de locaux commerciaux.

Une situation qui s'explique notamment par la taille réduite des locaux disponibles ou par le volume des travaux à engager pour les rendre utilisables.

Des mesures ont été prises pour libérer un local commercial en plein centre-ville de la commune.

Une initiative qui a favorisé l'établissement d'un

magasin de décoration et de souvenirs.

L'engagement de la CCAPS envers les commerces en difficulté s'est aussi concrétisé par une visite conjointe avec les élus de Salins-les-Bains et une représentante de la Communauté de communes.

De précieux échanges entre les élus et les commerçants ont été recensés. Une initiative bien accueillie, et les demandes émanant de cette rencontre ont pu être évaluées.

Agir sur le bâti

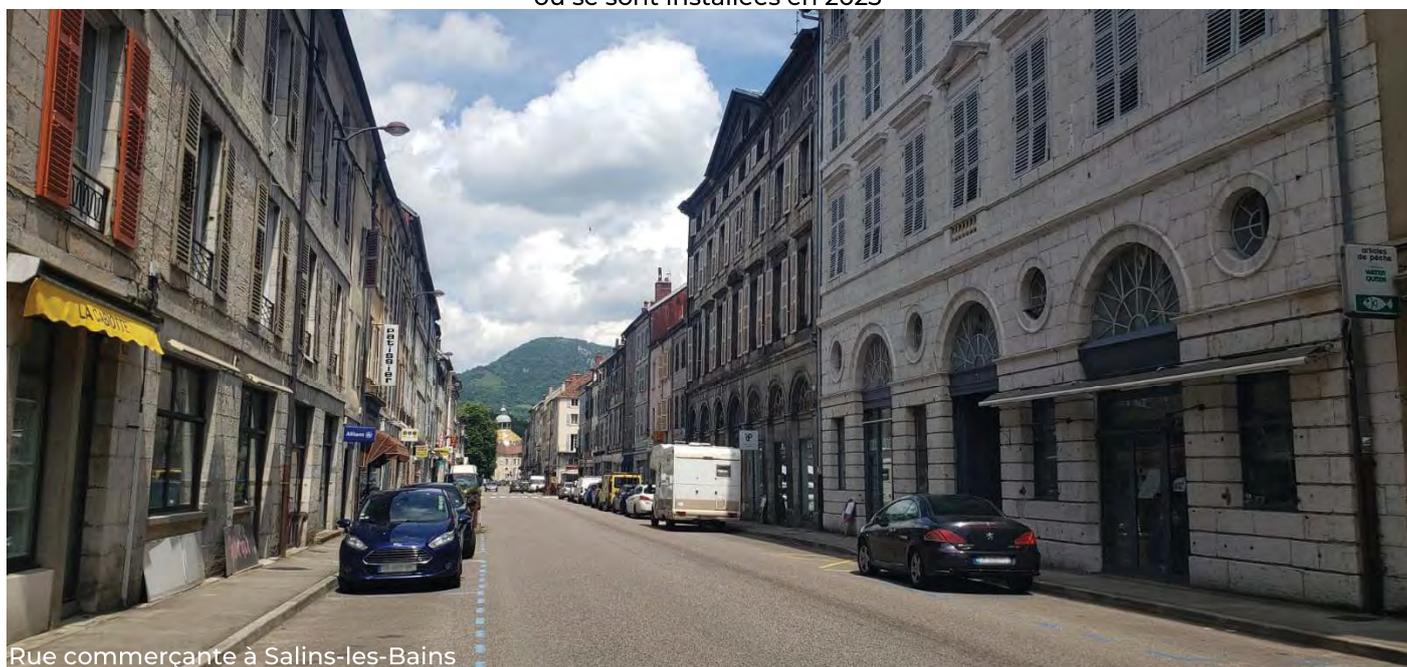
L'Office de commerce (OC) a entamé un rapprochement fructueux avec la Société publique locale (SPL) de Dole au cours des trois dernières années.

Il en est résulté un contrat signé entre les deux structures.

A Arbois, des actions concrètes ont été entreprises, telles que la vente indirecte de bâtiments en déshérence commerciale depuis de nombreuses années, générant une transformation significative du quartier concerné.



Des enseignes qui ont déménagé ou se sont installées en 2023





Rues commerçantes à Poligny et Arbois

En matière de subventions à l'immobilier, l'Office de commerce a été un acteur clef, par exemple en défendant la révision à la baisse du montant minimum de travaux pour être éligible à une aide : de 15 000 € à 10 000 € (adoption prévue en 2024).

L'OC a également alerté sur le refus des aides aux Sociétés civiles immobilières (SCI), soulignant leur rôle dans des investissements écologiques et énergétiques au bénéfice des locataires.

A Arbois, le projet de créer une boutique à l'essai est en cours de développement, avec un financement potentiel des travaux envisagés par les banques locales.

A Poligny, qui a aussi connu un développement commercial, l'OC a travaillé en collaboration avec des agences immobilières pour faciliter l'ouverture de nouveaux commerces et présenter des candidats à la reprise pour des commerces en liquidation.

Le succès des chèques cadeaux

La deuxième saison des chèques cadeaux a connu un succès notable, enregistrant une augmentation significative des

ventes de 90% par rapport à la saison précédente.

Ces chèques cadeaux ont représenté un moyen efficace pour encourager les achats locaux et stimuler l'économie.

L'Office a été sollicité par «Made In Jura» pour développer les chèques cadeaux hors du territoire. Plusieurs propositions ont ainsi été présentées qui devraient être adoptées courant 2024 par l'association.

Favoriser les synergies

Pour l'année à venir, une fusion potentielle avec l'Office de tourisme est envisagée, avec une prévision budgétaire de 40 500 € pour 2024/2025.

En dépit de ressources limitées, l'OC a soutenu les commerces au-delà du périmètre Cœur du Jura, favorisant ainsi des initiatives telles que les casiers frais à Champagnole et facilitant la recherche de locataires professionnels auprès de bailleurs privés.

Communiquer

Il a été pris la décision de fermer le site internet marchand achatcoeurdujura.com en raison de problèmes de gestion des litiges,

mais le site principal juraoc.fr reste opérationnel.

Une page Facebook a été créée pour les trois unions commerciales et les non-adhérents, permettant un partage d'informations entre les présidents et favorisant la communication sur le territoire.

Créer du lien

L'OC plaide pour les intérêts des commerces en participant aux comités locaux d'engagement d'Initiative Jura, qui attribuent des prêts d'honneur.

De plus, en 2023, une rencontre a été organisée à Salins-les-Bains avec le groupe de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) du Jura pour favoriser le réseautage entre les commerces locaux.

Par ailleurs, l'Office a joué un rôle important aux côtés du responsable du développement économique en facilitant les recherches de locaux et de terrains.

Cette initiative démontre l'engagement ferme de l'Office de commerce pour créer des liens majeurs avec différents acteurs, qu'ils soient commerçants, artisans ou industriels.

L'AGRICULTURE

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

POUR QUI, POUR QUOI ?

Le Projet alimentaire territorial, plus couramment appelé PAT, a pour objectif de veiller à ce que la production des biens alimentaires soit située au plus proche du citoyen qui les consomme, et ce dans le respect de l'environnement.

Il s'agit aussi de s'assurer que ces biens soient accessibles au plus grand nombre.

Soucieuse d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, la CCAPS s'est engagée dans cette démarche depuis septembre 2021.

Durant l'année 2022, la Communauté de communes a réalisé un diagnostic du système alimentaire local, en interrogeant producteurs agricoles, transformateurs de l'agro-alimentaire, distributeurs mais également consommateurs et restaurants.



Un projet collaboratif

QUEL DIAGNOSTIC ?

- **EN 2020, LE TERRITOIRE COMPTE 433 EXPLOITATIONS AGRICOLES (CONTRE 695 EN 2010)**
73 % produisent du Comté et/ou du vin.
Si la population locale décidait de ne consommer que des fruits et légumes produits localement, le territoire ne pourrait répondre qu'à 1 % de la demande.
- **6 % DES ACHATS SONT ISSUS DE LA VENTE DIRECTE**
33 % des habitants de la CCAPS n'ont pas recours aux produits locaux. Ce mode d'achat est freiné notamment par l'incompatibilité horaire vis-à-vis des points de vente selon 14 % des personnes interrogées, le manque d'information sur les produits disponibles (19 %) et le prix élevé des produits locaux (38 %). 1 habitant sur 16 a recours à l'aide alimentaire, un chiffre en augmentation.
- **5 000 REPAS SONT PREPARES CHAQUE JOUR**
pour la restauration collective par les cantines du territoire.
- **LES DECHETS**
1 habitant du territoire produit, en moyenne, 175 kilos de déchets ménagers par an incinérés. 30% de ces déchets pourraient être compostés.



COMMENT AGIR ?

Le diagnostic a permis d'identifier les forces et faiblesses du système alimentaire local. A la lecture de ce bilan, élus et représentants socioprofessionnels, réunis au sein d'un Comité de pilotage, ont défini quatre axes d'intervention.

1. Soutenir et accompagner le développement de filières agricoles locales et diversifiées
2. Favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité pour tous
3. Encourager l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective
4. Limiter l'impact environnemental de l'alimentation

DEPUIS 2022, UN PROJET EN MARCHÉ

Depuis septembre 2022, la Communauté de communes accompagne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, un collectif de 5 maraîchers bio dans l'approvisionnement des cantines du territoire.

Au total, 6 établissements de restauration scolaire s'engagent dans la démarche et contractualisent avec le collectif : deux lycées, un collège, une cité scolaire regroupant collège et lycée, un service commun de restauration et le restaurant intercommunal.

Les livraisons ont démarré au mois de septembre 2022, à raison d'une tournée par semaine.

Entre septembre 2022 et mai 2023, le collectif a réalisé un chiffre d'affaires de 23 719 €, pour un total de 10,5 tonnes de légumes livrées sur 24 semaines.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin d'atteindre :

- La rentabilité économique du collectif
- L'autonomie du collectif intermaraîchers dans son animation et dans la gestion de ses relations avec les établissements de restauration collective
- La pleine satisfaction des équipes de cuisine quant à la qualité et la variété de l'offre de produits proposés



DEPUIS 2023

La première partie de l'année 2023 a été consacrée à la construction du plan d'actions du Projet alimentaire territorial Cœur du Jura en associant les habitants du territoire.

Une exposition a été conçue pour présenter les éléments marquants du diagnostic. Cette exposition a été présentée sur le territoire durant 2 semaines au mois de février.

Des ateliers, ouverts à tous, ont ensuite été organisés en mars et en avril.

Une centaine de personnes y ont participé, permettant d'aboutir à la définition des 31 actions du Projet alimentaire territorial Cœur du Jura.



**PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL
CŒUR DU JURA**
ARBOIS • POLIGNY • SALINS

L'ENVIRONNEMENT

CLIMAT AIR ENERGIE EAU BIODIVERSITÉ



Sur les corniches de Saint-Thiébaud (P.Collin)

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

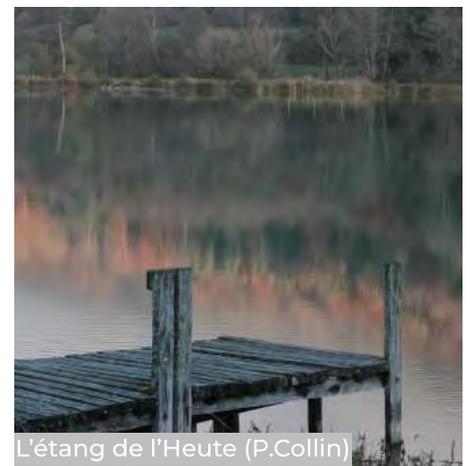
Afin de lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air, la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura a réalisé son Plan climat air énergie territorial (PCAET) en fixant des objectifs ambitieux dans sa stratégie territoriale 2024-2030.

Le Plan climat air énergie territorial est un document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités.

Depuis 2024, la Communauté de communes pilote, coordonne, et anime ce Plan climat.

Il s'agit également de mettre en œuvre les actions du plan, d'assurer le suivi de ces actions ainsi que leur évaluation.

Le document, en cours de finalisation, sera proposé à la validation des services de l'Etat à l'automne 2024.



L'étang de l'Heute (P.Collin)

LE PROJET EOLIEN SUR 14 COMMUNES DU PREMIER PLATEAU

14 communes de la CCAPS se sont engagées dans une réflexion pour créer un parc éolien sur le premier plateau : Arbois, Barretaine, Besain, Chamole, Chausseuans, Chaux-Champagny, Chilly-sur-Salins, Fay-en-Montagne, La Châtelaine, Le Fied, Molain, Plasne, Poligny et Pupillin.

Les 14 communes, la Société d'économie mixte Energies renouvelables citoyenne (Sem EnR) et la

CCAPS ont signé le 14 février 2023 une convention de partenariat pour le développement du projet.

La CCAPS accompagne les communes et dispose à cette fin d'un représentant au comité stratégique, au comité local et au groupe de travail intercommunal.

Les études se poursuivent. A ce jour, un mât de mesure des vents, installé en octobre 2023



Le site éolien de Chamole

et pour un an, évalue le potentiel éolien du secteur.

NATURA 2000

La CCAPS est compétente pour réaliser l'animation d'un site Natura 2000 : la reculée des Planches-Près-Arbois.

La Communauté de communes reçoit une subvention de fonctionnement de l'ordre de 17 000 €/an.

Il s'agit de réaliser les suivis scientifique, administratif, financier, de réaliser des animations (auprès des professionnels et du grand public), de publier des plaquettes (guide des cascades), ainsi que des ouvrages (*Curieux de Nature*), des fiches natures...

Elle met en œuvre des contractualisations (MAEC, contrats forestiers...). 30 % des prairies du site ont été contractualisés (zéro fertilisation, pose de clôtures...), pour un montant de l'ordre 80 000 € sur 5 ans entièrement financé par l'Union Européenne et l'Etat.

ASSURER LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le Service public d'assainissement non collectif (Spanc)

3 000 installations sont à vérifier régulièrement dans le cadre du contrôle des équipements individuels d'assainissement.

Un nouveau règlement, établi depuis septembre 2022, incite à plus de réhabilitations.

La périodicité de contrôle a été modifiée en prévoyant une fréquence variable selon la qualité de l'installation concernée.

Les installations non conformes seront visitées plus fréquem-

ment (tous les deux ans au minimum), tandis que les installations aux normes seront contrôlées tous les dix ans.

Le Service public d'assainissement collectif

La partie Assainissement collectif et Eau potable doit être transférée au plus tard en 2026 aux EPCI (loi NOTRe).

Les communes de la CCAPS ont délibéré pour repousser cette prise de compétence en 2026 (loi Maptam).

La Communauté de communes a par ailleurs candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt de l'agence de l'eau RMC pour mener une étude stratégique et prospective d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement collectif sur le territoire.

Cette étude est aujourd'hui terminée.

Une cheffe de service a été recrutée en octobre 2023 pour préparer cette importante prise de compétence.

GERER LES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENIR LES INONDATIONS

Trois bassins versants

Les cours d'eau du territoire représentent une longueur cumulée de l'ordre de 500 km et se répartissent sur trois bassins versants : la Furieuse et le Haut-Lizon ; la Cuisance, la Grozonne et l'Orain ; la Brenne.

Les compétences de la CCAPS

Depuis 2018, la CCAPS agit en termes de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).

Elle intervient sur l'aménage-

ment des bassins hydrographiques, entretient ou aménage les cours d'eau, protège et restaure des sites aquatiques et des zones humides.

Le 1^{er} janvier 2022, la CCAPS a transféré sa compétence à trois syndicats mixtes : Doubs Loue, (cotisation annuelle de l'ordre de 85 000 €, soit 4,99 € par habitant (16 843 habitants)), Haut Doubs Haute Loue (cotisation annuelle de l'ordre de 50 000 €, soit 7,17 € par habitant (7 074 habitants)) et Seille et affluents (cotisation an-

nuelle de l'ordre de 9 000 €, soit 8 € par habitant (1125 habitants)).

Parmi les chantiers emblématiques

La restauration du lit mineur Glantine / Orain, de Poligny à Tourmont ; l'étude de restauration des zones humides du Lizon supérieur et des zones humides associées ; des travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de l'ancien moulin de Saint-Lothain sur la Brenne.



Les prairies d'Aumont (P.Collin)

LES MARCHES PUBLICS

PRESENTATION DU SERVICE

Un cadre clairement défini

Le service Marchés publics de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura assure la coordination et l'exécution des procédures liées à la passation des marchés publics conformément à la législation en vigueur, en coopération avec les différents services de la CCAPS.

En soutien des communes

Le service est mis à disposition des communes membres de la CCAPS pour conseiller et informer sur le choix des procédures à mettre en œuvre, procéder à la rédaction puis la mise en ligne des dossiers de consultations des entreprises et assurer un suivi administratif des marchés publics.



QUELLES SONT SES MISSIONS ?

7 axes principaux

- Le recensement des besoins des services de la CCAPS
- La planification et programmation des achats de la CCAPS
- La gestion administrative des procédures de marchés publics en lien avec les services de la CCAPS ou les communes
- La constitution des dossiers de marchés publics en procédure adaptée et formalisée (MAPA, appels d'offres et concours notamment)
- La dématérialisation des procédures de marchés publics
- La négociation avec les entreprises après mise en concurrence de ces dernières
- L'organisation et secrétariat des réunions de la Commission d'appel d'offres de la CCAPS

Les appels d'offres CCAPS publiés en 2023

Type de procédure	Fournitures	Services	Travaux	Total
MAPA		2	3	5
APPEL D'OFFRES		2		2
AUTRES (concours, concession, DSP...)		1		1
Total				8

Les appels d'offres communaux publiés en 2023

Type de procédure	Fournitures	Services	Travaux	Total
MAPA		4	9	13
APPEL D'OFFRES		1		1
AUTRES (concours, concession, DSP...)				
Total				14

LES SERVICES TECHNIQUES

Le pôle équipements et bâtiments de la CCAPS assure la gestion, l'entretien et le bon fonctionnement des équipements de la Communauté de communes, soit une quarantaine de bâtiments si l'on compte ceux partagés et mis à disposition par les communes.

L'inauguration de l'ALSH de Vadans



Les principaux dossiers en 2023

- la pose d'un ascenseur au pôle administratif
- la fin des travaux de réhabilitation de l'ALSH de Vadans
- la poursuite des études pour la réhabilitation du Moulin de Brainans,
- la finalisation du dossier de réhabilitation de l'ALSH de Saint Lothain avec le lancement de la consultation des entreprises
- le recrutement des entreprises pour les travaux de la micro-crèche d'Aumont.

L'accompagnement des dossiers

Le chef de pôle du service technique assure la coordination du service, centralise les demandes d'interventions et les planifie. Il gère les demandes de travaux et en assure le suivi avec les équipes.

En lien avec les élus, il met en œuvre les projets de construction ou de rénovation des bâtiments : commandes d'études, recrutement d'un architecte, suivi administratif du dossier, demandes de subventions. Il fait aussi le lien entre les entreprises, l'architecte, les bureaux d'études et les élus. Il assiste aux réunions de chantier jusqu'à la livraison et le parfait achèvement des travaux.

La sécurité, l'entretien et la prévention

En 2023, la responsable sécurité des bâtiments et des agents d'entretien, assistante de prévention, a notamment accompagné :

- la remise en état du camping de Poligny
- la rénovation des locaux de l'école de musique à Arbois.
- le remplacement de 3 agents d'entretien après des départs en retraite

Elle gère tout ce qui concerne la sécurité (alarme incendie, hygiène, extincteurs...). Elle assure le suivi des contrôles réglementaires des bâtiments. Elle gère aussi le dépannage des équipements des crèches, ALSH et restaurants (frigo, lave-vaisselle...).

Elle coordonne en lien avec les Ressources humaines les équipes d'entretien des locaux. Elle gère les plannings d'occupation des salles de sports de Salins-les-Bains et d'Arbois.

Les agents techniques

En 2023, ils ont notamment assuré :

- le déménagement des locaux de l'école de musique à Arbois après avoir aménagé les locaux
- des travaux au camping à Poligny avant la reprise par un gestionnaire privé
- des travaux à l'École de musique à Poligny pour accueillir un orgue
- des travaux de peinture de la crèche à Arbois



L'orgue installé à l'École de musique

Les agents d'entretien (sentiers et espaces verts)

Ils parcourent les 620 km de chemins de randonnées de la CCAPS. Ils défrichent les chemins, abattent les arbres dangereux et dégagent ceux tombés sur les sentiers. Ils assurent la continuité du balisage. Dès le printemps, ils s'occupent de l'entretien des espaces verts de la CCAPS. Un agent fait aussi partie de l'équipe d'entretien de la piscine de plein air à Poligny.

LES SERVICES TECHNIQUES

QUELQUES CHANTIERS POURSUIVIS EN 2023

LA REHABILITATION DE L'ALSH DE VADANS

- Un ancien logement qui jouxte la Mairie-Ecole a été réhabilité pour l'ALSH
- Il comporte une grande salle d'activité, un office pour le réchauffage des repas, le bureau de la direction
- Les aménagements extérieurs (dont une serre) ont été réalisés par la commune

COÛT DU PROJET

495 000 €



L'ALSH de Vadans

LA MICRO-CRECHE D'AUMONT

- En 2022, la CCAPS reprend un projet initié par la commune. Cette dernière a mis à disposition un terrain situé rue de la Gare
- En 2023, les études s'enchaînent avec le recrutement d'un architecte
- Les travaux débutent en 2024 pour cette micro-crèche de 12 places. La fin de chantier est prévue en janvier 2025.

COÛT DU PROJET

662 000 €



La micro-crèche en construction

DEMEMAGEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE A ARBOIS

- Initialement installée au dernier étage de l'école Morel, l'École de musique intercommunale a été déplacée à l'ancien ALSH
- Les locaux ont été rénovés : peinture, cloisons...
- Le déménagement a été réalisé par le Service technique de la CCAPS

COÛT DU PROJET

70 000 €



L'école de musique à Arbois

MISE EN SERVICE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Menée par le service technique, la mise en service comprend :

- Le nettoyage des plages au nettoyeur à haute pression (2 500 m²)
- La vidange des 3 bassins, leur nettoyage à haute pression (500 m²)
- Travaux de peinture, de révision...

**2 à 3
agents
mobilisés
de mi-avril
à fin mai**



Le nettoyage du bassin

LES MEDIATHEQUES

3 médiathèques, situées à Arbois, Poligny et Salins-les-Bains composent le réseau de la Communauté de communes.

Les médiathèques sont ouvertes 65 h 30 par semaine réparties sur 5 jours, tout au long de l'année, exceptée la semaine de fermeture entre Noël et le jour de l'an.

Le réseau des médiathèques Cœur du Jura est en pleine expansion depuis sa création effective en mai 2022.

Composé d'une équipe de 10 personnes professionnelles (9,75 équivalent temps plein) et un conseiller numérique à mi-temps tournant sur les trois sites, le réseau a desservi en 2023 2553 abonnés dont 714 nouvelles inscriptions.

Le prêt aux usagers

Les chiffres de prêts aux usagers sont importants : 83 633 documents sortis en 2023 avec un fort pourcentage de documents imprimés, fictions et documentaires, périodiques ainsi que multimédia (essentiellement des DVD). En moyenne, chaque usager a emprunté 37 documents en 2023.

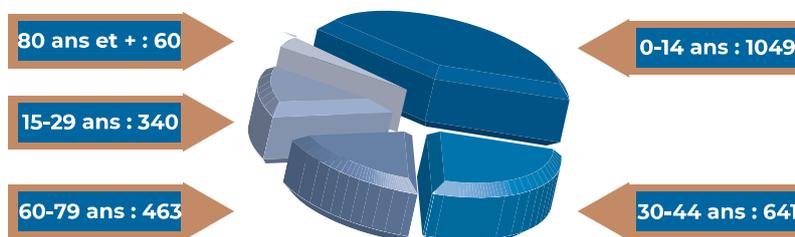
La navette réseau

S'ajoutent les prêts de documents entre les 3 médiathèques, avec une navette hebdomadaire permettant de répondre principalement aux réservations des abonnés, mais qui apporte aussi une rotation des fonds sur le

réseau (imprimés, matériel d'animation, matériel informatique...) : 5448 documents tous fonds confondus : livres, périodiques, DVD et CD.

L'accueil des classes

Les classes accueillies sont nombreuses avec 126 accueils de scolaires, de la maternelle au primaire. En 2023, 52 déplacements en transports scolaires, ont été assurés, pris en charge par la CCAPS. Ils ont permis aux regroupements hors bourgs centres de bénéficier des mêmes services que ceux proposés pour les classes des villes.



Nombre d'abonnés par tranche d'âge en 2023

LE 1^{ER} FESTIVAL TRALALIRE «LIRE ET GRANDIR AU COEUR DU JURA»

Ce premier événement du genre, entièrement gratuit, a permis de promouvoir la lecture à voix haute auprès des 0-6 ans, pour l'acquisition du langage, le développement de l'imaginaire, la préparation aux apprentissages scolaires, mais aussi initier les parents au plaisir de lire des histoires à leurs tout petits.

Les 3 médiathèques se sont associées, avec le service parentalité dans le cadre des animations «Des familles des-connexions», aux 3 librairies du territoire, au monde associatif local.

3 autrices-illustratrices ont été invitées ainsi qu'un éditeur de livres pour enfants. Le budget de 9 000 € a été établi avec un financement du Contrat territoire-lecture (CTL) et de la Caisse d'allocations familiales.

Parmi les temps forts du festival : une conférence animée par une psychologue au Ciné-Comté à Poligny, des ateliers créatifs parents-enfants, des accueils de classes avec les autrices-illustratrices dans les 3 médiathèques, des séances bébés lecteurs et kamishibai dans les librairies

et les 3 crèches, 2 ciné-goûters à Poligny et Salins-les-Bains, 3 séances de spectacle pour les classes de maternelles et CP (535 enfants) et des animations au Festival du livre de Salins...



LE CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE

Mis en place en 2021 au sein du réseau, pour une période de 3 ans, ce dispositif permet à l'Etat (DRAC) d'accompagner les collectivités territoriales, notamment les professionnels des bibliothèques dans le développement de la lecture et de favoriser l'accès aux services numériques.

L'engagement financier de la CCAPS a été de 15 000 € par an et l'Etat s'est engagé sur le même versement, soit pour le CTL 2021-2023 : 90 000 €.

Parmi les grands axes du Contrat territoire-lecture :

1. Assurer le développement planifié d'un réseau de médiathèques susceptibles d'irriguer le tissu urbain, scolaire et social
2. Développer la lecture et l'accès aux usages numériques de la culture
3. Soutenir une politique du livre en direction de la petite enfance
4. Mener des actions de médiation hors-les-murs en incluant un programme spécifique en direction des familles
5. Conduire des actions en direction des établissements scolaires
6. Organiser des événements locaux ou régionaux autour du livre, avec la participation renforcée des écrivains et d'autres professionnels du livre (libraires, éditeurs...)
7. Mettre en place des formations

Exemples de 4 actions menées, entre autres, dans le cadre du CTL

Un Fonds facile à lire (FAL)

Ce fonds particulier a été créé dans les 3 structures avec un équipement mobilier et un fonds documentaires à destination d'un public en situation de handicap, d'illettrisme ou d'apprentissage de la langue pour des étrangers.

Des séances Kamishibaïke

Le Kamishibaïke est une forme de théâtre ambulant d'origine japonaise.

Il a été conçu sur les sites de :

- Poligny (piscine communautaire)
- Salins-les-Bains (place du Souvenir)
- La Châtelaine

Un showcase au Moulin de Brainans

Rencontre autour du parcours de l'artiste Faustine B. avec une prestation de ses morceaux musicaux.

Une action accompagnée d'un jeu : un bingo musical avec des

abonnements au Moulin de Brainans offerts pour les gagnants.

Des boîtes à livres

9 boîtes à livres ont été installées dans les communes à Abergement-lès-Thésy, Aumont, Colonne, Ivory, La Ferté, Les Planches-près-Arbois, Mathenay, Saizenay et Villers-les-Bois.

3 ont été installées auprès de structures du territoire, dont 1 au Centre de réadaptation fonctionnelle à Salins-les-Bains (CHIPR).

Navettes Culture 2023		
ECOLE	NOMBRE DE NAVETTES	PRIX
AUMONT	3	322,00 €
GROZON	6	631,00 €
COLONNE	1	122,00 €
SAINT-LOTHAIN	1	95,00 €
LA FERTE	3	208,00 €
VADANS	1	79,00 €
AIGLEPIERRE	2	125,00 €
MARNOZ	1	145,00 €
DOURNON	3	271,00 €
OLIVET	3	649,00 €
CHANTEMERLE	1	25,00 €
TOTAL		2 672,00 €

Navettes Médiathèques 2023		
ECOLE	NOMBRE DE NAVETTES	PRIX
AUMONT	2	170,00 €
GROZON	1	115,00 €
COLONNE	2	170,00 €
SAINT-LOTHAIN	1	85,00 €
LA FERTE	3	244,00 €
AIGLEPIERRE	2	166,00 €
MARNOZ	3	166,50 €
DOURNON	13	1 094,00 €
MONTROND	3	285,00 €
OLIVET	1	40,00 €
TOTAL		2 535,50 €



LA CULTURE

L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'Ecole de musique intercommunale dispose d'une identité particulière avec une activité répartie sur 2 pôles : Arbois et Poligny.

L'Ecole de musique Cœur du Jura est un lieu de vie musicale où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer et partager.

Elle assure la formation initiale et le développement des pratiques artistiques musicales.

Elle tient le rôle de partenaire d'actions artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire et développe des actions pédagogiques en milieu scolaire.

L'organisation pédagogique vise à conduire les élèves vers une pratique autonome, une ouverture à l'invention et à la créativité, à stimuler la curiosité vis-à-vis

d'autres pratiques et disciplines artistiques et culturelles.

Sa programmation 2023

Ont été menés, notamment :

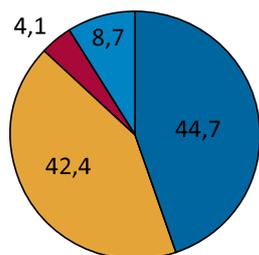
- 8 heures musicales des élèves (auditions) avec accompagnement piano à Arbois, Poligny et Salins
- 1 concert de Noël (Poligny)
- 1 audition d'élèves guitaristes avec un récital de Cristina Azuma à Salins-les-Bains
- 1 masterclasse avec Cristina Azuma

- Le Festival Musiques en scène (bal renaissance, concerts, spectacle Muséophone, atelier de théâtre musical, soirée à Sarret de Grozon, Fête de la musique à Saint-Lothain, rencontres orchestres juniors...)
- Des animations pour les publics éloignés avec l'Orchestre français des jeunes à la Maison d'accueil spécialisé à Salins-les-Bains, aux Ehpad Delort et l'Hermitage à Arbois
- Portes ouvertes à l'Ecole de musique à Arbois et Poligny



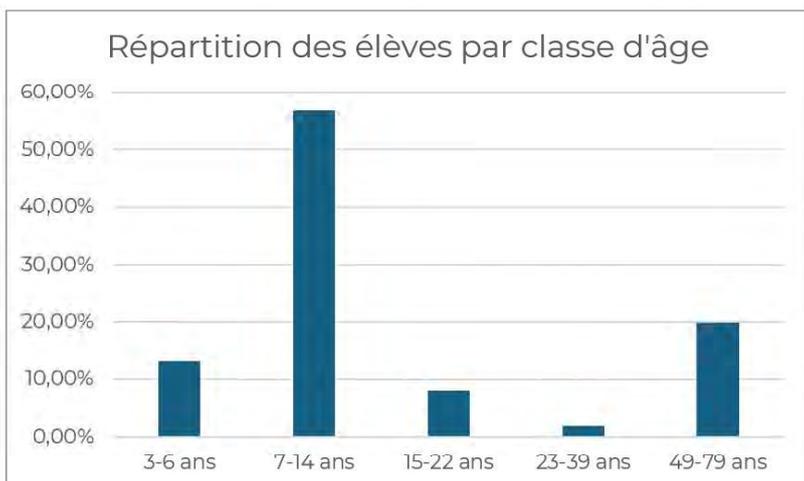
La Rentrée scolaire 2023 en chiffres

- 264 élèves
- 18 enseignants et 1 directeur
- 170 h d'enseignements hebdomadaires sur 35 semaines
- 15 instruments enseignés et des cours de chant



■ Communes ex CC Poligny ■ Communes ex CC Arbois
 ■ Communes ex CC Salins ■ Hors CCAPS

Origine des élèves en pourcentage



LA CULTURE

En soutien aux associations et professionnels de la culture, la CCAPS a subventionné les activités de 17 associations en 2023.

101 110 € de subventions ont été versés aux associations culturelles et patrimoniales pour l'année 2023, dont 82 460 € à des associations culturelles sous convention.

16 rencontres avec des associations, compagnies et artistes porteurs de projets ont eu lieu en 2023, pour une meilleure connaissance des forces vives culturelles du territoire.

Pour pouvoir prétendre à une subvention communautaire, des critères ont été rassemblés dans le règlement d'attribution,

délibéré au Conseil communautaire du 9 novembre 2021. Les manifestations doivent avoir un intérêt communautaire et se dérouler si possible dans au moins 2 communes différentes sur une même période ou en alternance sur plusieurs années.

Au total, 17 associations ont été subventionnées dont 11 ont leur siège sur le territoire pour des représentations : de théâtre ; de fresque familiale ; de concerts ; de danse ; de performance dans les sites naturels ; à l'occasion de chemins de patrimoine ;

de spectacle de marionnettes ou autour de la lecture. La Communauté de communes subventionne également les créations des compagnies du territoire, avant leur diffusion dans toute la France et à l'étranger.

Quatre festivals pour la saison estivale

Parmi le foisonnement d'animations de la période estivale, 4 festivals se distinguent depuis plusieurs années, soutenus par la CCAPS : Dé-lire au Cœur du Jura, Les Saisons Baroques, Les Nuits (Re)belles et Cœur de Tango.

AU PLUS PRES DES PUBLICS

Pour les élèves de l'École de musique

- Bal Renaissance des Saisons Baroques avec des ensembles d'élèves et de professeurs : guitares, cordes, cors, flûtes et orchestre varié
- Théâtre musical au Moulin de Brainans avec le Collectif L'Autre Moitié, dans le cadre de Musiques en Scène
- Concert de Noël de l'Académie musicale du Jura avec

l'orchestre à vent des jeunes de l'EMI (suite au stage réalisé en octobre 2023)

Pour les scolaires

- Dé-lire au Cœur du Jura : rencontres avec les auteurs invités au festival pour les élèves des écoles primaires de Dournon et Salins-les-Bains et les collèges Victor Considerant de Salins-les-Bains, Jules Grévy de Poligny et le Lycée Friant de Poligny. Lectures à voix haute par des

enfants du Centre de loisirs Léo Lagrange de Salins-les-Bains et des élèves du collège Jules Grévy de Poligny

- Nuits (Re)belles : rencontre entre l'artiste Clair et les enfants de l'école primaire du Fied, l'après-midi avant le concert du soir.
- Séances scolaires au Moulin de Brainans dans le cadre de Musiques en Scène, pour le spectacle « Muséophone »...

DES PROGRAMMES DE REHABILITATION

Rénovation et déménagement du site d'Arbois

A la demande de la ville d'Arbois pour libérer les salles occupées par l'École de musique au sein de l'école Morel, en vue d'un regroupement des sites scolaires, le déménagement de l'EMI dans les salles du rez-de-chaussée du bâtiment Sarret (côté cour) a été effectif en juillet 2023.

Les 5 salles de cours, bureau et kitchenettes, ainsi qu'une cave (pour les répétitions

de musiques amplifiées), disponibles à Sarret ont été restaurées et aménagées de façon à accueillir dans de bonnes conditions les élèves et professeurs, à la rentrée de septembre 2023.

Les travaux de rafraîchissement (électricité, peintures, sanitaires, ou encore informatique) ont été réalisés pour un montant d'environ 70 000 € (participation Aide aux Territoires du Conseil Départemental de 10 900 €).

Réhabilitation du Moulin de Brainans

Après le choix du Maître d'œuvre en 2023 a eu lieu, en mai 2023, la validation du choix de maîtrise d'œuvre en Conseil communautaire : l'Office parisien d'architecture.

Des réunions avec la CCAPS, Promodégel, les financeurs ont eu lieu à l'automne pour établir le plan de financement. Novembre 2023 : la remise de l'Avant projet sommaire (APS) par le maître d'œuvre a été faite.



FRANCE SERVICES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les trois sites labellisés fonctionnent chacun avec deux agents d'accueil, ainsi qu'une coordinatrice. Les accueils France Services sont ouverts sur 5 jours.

UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

Dans chaque France Services à Arbois, Poligny et Salins-les-Bains, 2 agents accueillent les usagers afin de les accompagner dans leurs démarches administratives :

par la mise à disposition d'outils numériques, ordinateurs, tablettes, copieurs, scan ; en les informant sur leurs droits ; en les accompagnant pour faire leurs démarches en ligne ; en les orientant vers les partenaires.

L'accompagnement peut être physique ou téléphonique, sans ou avec rendez-vous. Les usagers font appel à France Services pour :

- Être accompagnés dans les démarches administratives
- Demander des informations générales (sur les services du territoire, les coordonnées d'un partenaire...)

- Accéder aux ordinateurs en libre-service ou au copieur pour les actes administratifs
- Prendre un rendez-vous avec un partenaire.

Les usagers sont accompagnés dans leurs démarches administratives relevant des opérateurs nationaux, comme (France Travail, la Caf, la MSA, la Carsat, la CPAM, l'ANTS, la DDFIP, le ministère de la Justice, La Poste...).

Mais aussi pour des démarches de la vie quotidienne :

- L'accompagnement pour les démarches liées à l'énergie ou à la téléphonie
- L'orientation vers des partenaires ou des dispositifs locaux
- L'accompagnement pour les retraites complémentaires
- L'aide à la création et à la consultation de mails

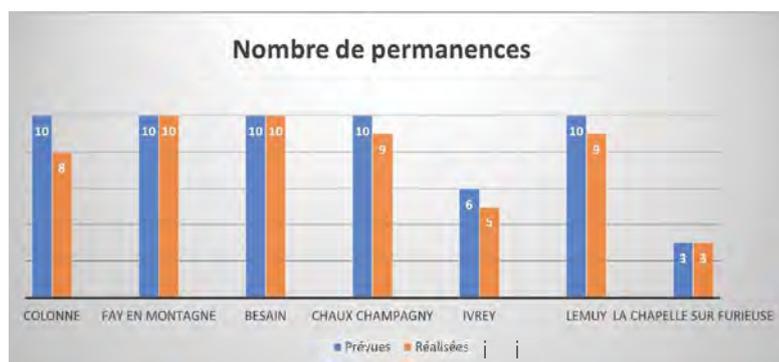
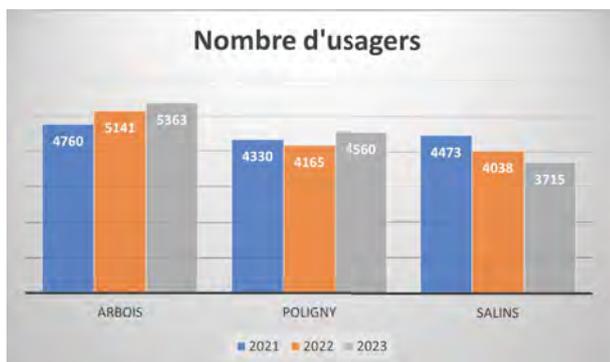
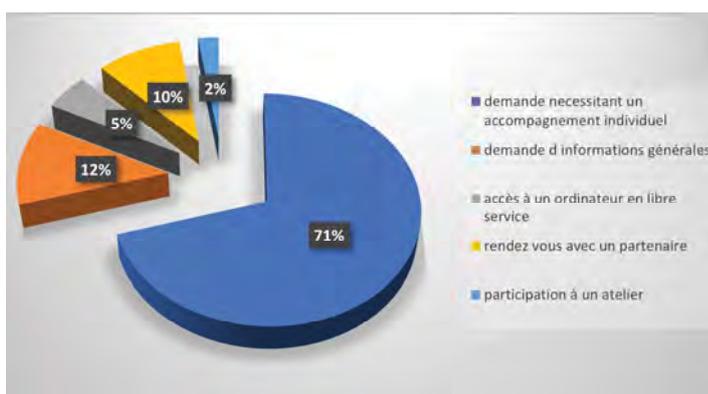
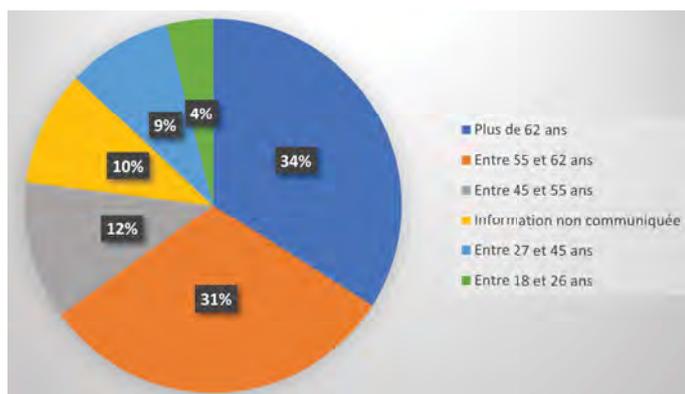
Des permanences itinérantes

Une demi-journée par mois, des permanences dans certains villages sont mises en place depuis juin 2022 (dans les communes éloignées des bourgs centres.)

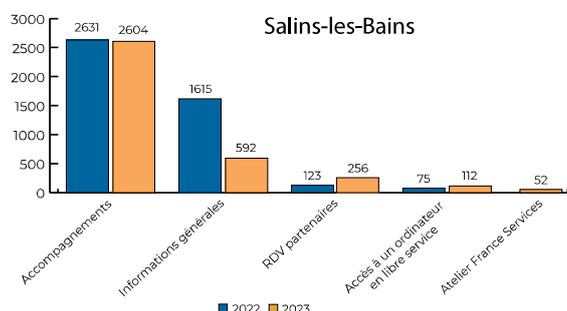
Ainsi, les usagers du territoire peuvent avoir accès à une permanence France Services plus proche de leur domicile.

Dans les communes de Colonne, Fay-en-Montagne, Besain pour le bassin de vie de Poligny. Dans les communes de Lemuy, Ivrey et Chaux-Champagny pour le bassin de vie de Salins-les-Bains.

En juin 2023, au regard des résultats, la permanence de la commune d'Ivrey a été remplacée par une permanence dans la commune de La Chapelle-sur-Furieuse.



A SALINS-LES-BAINS



Adresse :

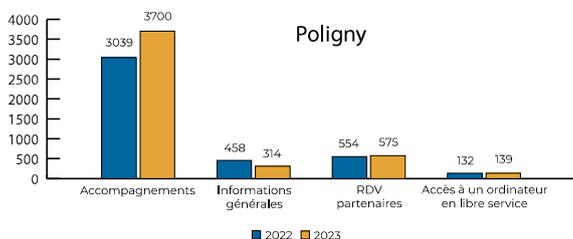
La Tour
Zone
des Mélincols
39 110
Salins-les-Bains

Tél :
09 82 81 49 03



Mail : franceservices.salins@cc-aps.fr

A POLIGNY



Adresse:

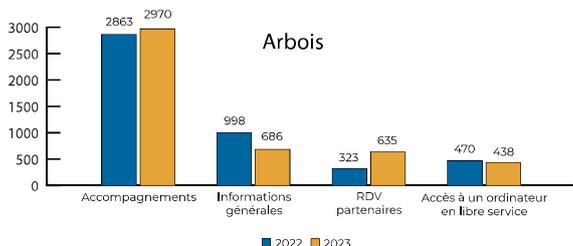
Place
du Champ
de Foire
39 800 Poligny

Tél :
09 82 81 49 00



Mail : franceservices.poligny@cc-aps.fr

A ARBOIS



Adresse :

10 Rue
de l'Hôtel
de Ville
39 600 Arbois

Tél :
09 82 81 49 01



Mail : franceservices.arbois@cc-aps.fr

L'accompagnement numérique

De janvier à juin 2023, à temps plein puis à mi-temps à partir de septembre 2023, un conseiller numérique est intervenu dans le cadre de France Services.

Sa présence, une journée hebdomadaire à Arbois et Poligny et une demi-journée à Salins-les-Bains, a permis de mettre en place des ateliers collectifs le matin et de l'accompagnement individuel l'après-midi à Arbois et Poligny.

Le conseiller numérique intervient également en atelier col-

lectif de 2 heures et en accompagnement individuel si besoin.

Au programme : découverte des outils numériques, savoir gérer ses fichiers, sa boîte mail, comment se servir de son smartphone, naviguer sur Internet avec un ordinateur ou un smartphone, utiliser certains logiciels comme Libre Office, Excel et Word, des ateliers à thèmes (Doctolib, Le Bon Coin, Canva, Mon espace santé...)

En 2023, 491 personnes ont participé aux ateliers numériques dont 101 qui ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

A la question «Vous êtes-vous senti(e) aidé(e) par le conseiller ou la conseillère tout au long de la démarche ?», 89,6 % des personnes interrogées ont donné la note de 10 (note maximum).

Parmi les partenaires sur les sites

La Mission Locale, Cap emploi, Soelis, la Chambre des métiers, la Gendarmerie, l'Armée de terre, l'ASMH/ESAT, le service d'accompagnement socio-professionnel des travailleurs indépendants, Tempo, la SNCF, Roue de secours, l'assistante sociale de la Carsat, Ajena, Soliha, La Maison pour tous, le Guichet habitat...

LES SERVICES A LA POPULATION - L'ENFANCE

LA MISSION ENFANCE - PETITE ENFANCE



**+ de 50 ateliers
à destination
des familles**



**+ de 650
bénéficiaires**
(parents et enfants)



**+ de 40
partenaires**



**+ de 40
publications
médias**
(presse et radio)



**25 lieux
d'animation**



**5 organismes
financeurs**
(CCAPS, Caf du Jura,
DREETS BFC, Education
nationale, DRAC BFC)

L'accompagnement à la parentalité, c'est 11 700 € engagés pour les actions destinées aux familles du territoire, financées à 80 % par la CCAPS.

Des actions partenariales entre les écoles et les ALSH

Le Projet éducatif territorial (PEdT) élabore un plan coordonné et cohérent en ce qui concerne, notamment, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, en vue de répondre aux besoins de la population.

Dans ce cadre, plusieurs activités ont été mises en place : des cycles théâtre, des cycles d'activités physiques, des journées de soutien aux comportements positifs, des jeux coopératifs, des cafés-parents sur plusieurs sites, le déploiement de malles à jouer (10 sites équipés), des ateliers développement durable (compost, ateliers jardins), la mutualisation de matériels et le prêt de ressources.



Les surprises des malles à jouer

La Convention territoriale globale (CTG) 2024 - 2028

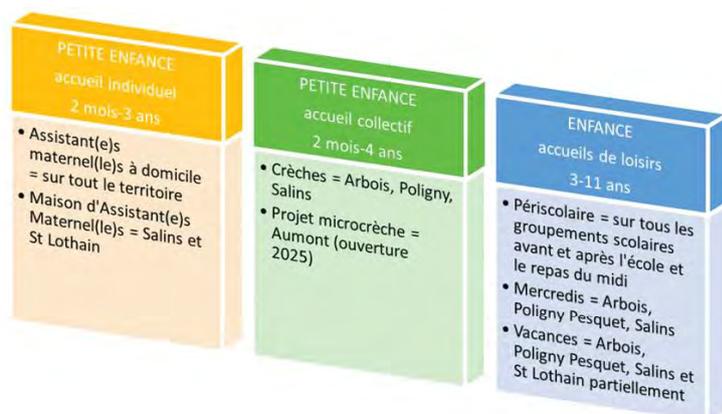
Afin de porter la préparation de la nouvelle Convention territoriale globale 2024 - 2028, des ateliers et groupes de réflexion ont été organisés.

Ils ont pour objectif de définir les axes stratégiques, les thèmes et les objectifs qui y seront développés.

Des plans d'action et des feuilles de route opérationnelles ont été définis en fonction de ces travaux préparatoires.

La nouvelle Convention territoriale a été ensuite présentée aux différentes communes signataires.

LES SERVICES A LA POPULATION - L'ENFANCE



3 modes de garde pour les enfants de 2 mois à 11 ans

Un guichet unique Petite Enfance

En 2023, la CCAPS a mis en place un « guichet unique Petite Enfance » via le site de la Caisse d'allocations familiales monenfance.fr.

Il permet d'informer sur les possibilités d'accueil du territoire ; accompagner les parents dans le choix le mieux adapté à leurs besoins ; centraliser les demandes spécifiques ; orienter les parents dans leurs démarches.

Informations :

Relais Petite Enfance Poligny :
rpe.poligny@cc-aps.fr
03 84 73 70 81

L'ACCUEIL DES ENFANTS

De 0 à 6 ans dans une Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (accueil individuel)

En 2023, le territoire CCAPS compte 2 MAM : 1 à Saint-Lothain et 1 à Salins-les-Bains. Actuellement, 2 assistants maternels à Salins-les-Bains accueillent 8 enfants.

3 assistants maternels sont situés à Saint-Lothain avec un agrément pour 12 enfants.

De 0 à 4 ans dans un établissement d'accueil du jeune enfant (accueil collectif)

La CCAPS gère 3 structures multi-accueil (crèches) sur le territoire : à Arbois (25 places), à Poligny (22 places) et à Salins-les-Bains (18 places).

En 2023, ces établissements ont accueilli au total 40 enfants à Arbois, 50 à Poligny et 36 à Salins-les-Bains.

22 employées professionnelles qualifiées œuvrent au sein des équipes :

- 3 éducatrices Jeunes Enfants exerçant la fonction de directrice.
- 9 auxiliaires de puériculture, 9 assistantes petite enfance et 1 infirmière référente santé et handicap.
- Le personnel d'entretien vient compléter l'équipe.

Un médecin intervient en complément pour le suivi médical des enfants.

COMMENT SONT TRAITÉES LES DEMANDES ?



Le travail de la Commission d'attribution

La Commission d'attribution de places en accueil collectif est composée des 3 élus des bourgs centres en charge de l'Enfance, des 3 directrices de crèches, de la responsable du Guichet unique et de la coordinatrice Enfance.

La commission s'est réunie à 2 reprises pour étudier les demandes en fonction d'un barème de points attribués selon différents critères.

En fin d'année 2023, toutes les places disponibles étaient pourvues.

Les demandes en attente à ce moment concernent alors une entrée en crèche au printemps 2024 pour des bébés à naître.

Toute l'année, les équipes accompagnent les enfants, dans le développement de l'autonomie, de la motricité, du langage et dans leur apprentissage de la vie en collectivité.



LES SERVICES A LA POPULATION - L'ENFANCE

UNE NOUVELLE MICRO-CRECHE A AUMONT

Avec une ouverture prévisionnelle en janvier 2025, la nouvelle micro-crèche d'Aumont permettra la création de 12 places.

Le budget global atteint 662 000 € financés à hauteur de 423 000 € par la CCAPS, avec des participations de la Caisse d'allocations familiales, de la MSA, de l'Etat, notamment.

Le chantier a démarré à la mi-janvier 2024.

Illustration du projet de micro-crèche à Aumont



L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE (3-11ANS)

10 structures sur le territoire

La CCAPS compte 10 accueils de loisirs périscolaires rattachés à un groupe scolaire (Arbois, Aumont, Colonne, Grozon, Le Fied, Poligny Breil, Poligny Pesquet, Salins-les-Bains, Saint-Lothain, Vadans) et 2 garderies gérées par les communes en direct (Marnoz et Dournon).

Ces structures accueillent les enfants avant ou après l'école et sur le temps de repas du midi.

Sur 1256 enfants scolarisés (hors Dournon), 1011 sont inscrits à l'accueil de loisirs le temps de midi soit 81%, dont 41% de maternelles (- de 6 ans).

En 2023, les équipes d'accueils de loisirs du territoire, salariées de la CCAPS, comptent 63 personnes, dont 8 directeurs et 55 animateurs.

Un personnel formé

52 % des équipes sont titulaires d'un brevet d'aptitude profession-

nelle à la fonction d'animateur ou de directeur. 28 % sont titulaires d'un diplôme professionnel (CAP Petite Enfance, BPJEPS ou certificat de qualification).

La CCAPS a financé une formation Bafa pour 13 animateurs et BAFD pour 2 directeurs. Les équipes ont bénéficié, durant l'année, de formations collectives : premiers secours, groupes d'analyse de la pratique et compétences psychosociales.

L'ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES (3-11ANS)

10 structures sur le territoire

Les accueils de loisirs d'Arbois, Poligny Pesquet et Salins-les-Bains sont ouverts tous les mercredis des semaines scolaires, ainsi que les vacances (sauf 15 jours à 3 semaines l'été et 1 semaine sur la période de Noël).

La fréquentation moyenne des mercredis est de 32 enfants à Arbois, 62 à Poligny, 33 à Salins-les-Bains.

Durant les petites vacances d'hiver et de printemps 2023,

on dénombre une centaine d'enfants inscrits (15 à Saint-Lothain, 22 à Arbois, 33 à Poligny, 30 à Salins-les-Bains).

La fréquentation est plus importante aux vacances de Toussaint 2023 (24 enfants à Saint-Lothain, 30 à Arbois, 59 à Poligny, 33 à Salins) et l'été (31 à Saint-Lothain, 53 à Arbois, 58 à Poligny, 37 à Salins-les-Bains).

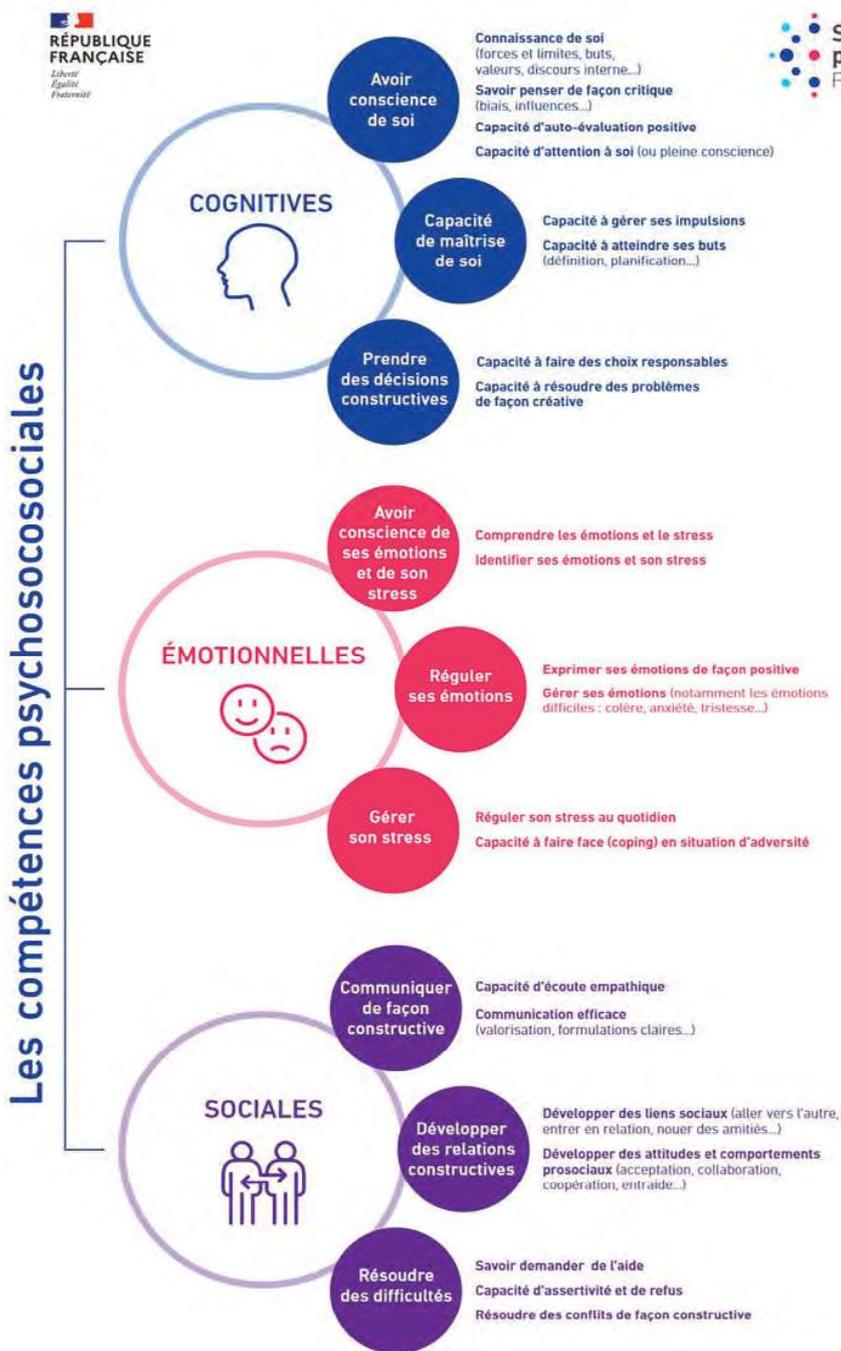
17 enfants âgés de 8 à 11 ans ont participé au séjour « colos apprenantes » organisé au camping

du Val de Saône à Thoissey (Ain), avec activités nautiques, course d'orientation...



Animation « Quand je serai grand, je serai pompier » ALSH Arbois

VEILLER AU BIEN-ETRE DE TOUS



Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales sont reconnues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un déterminant majeur du bien-être physique, mental et social.

Elles favorisent la capacité d'une personne à répondre, avec efficacité, aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne : améliorer sa capacité d'agir, aider à développer des relations constructives, contribuer à faire face aux situations de la vie.

Pour permettre de les développer chez les enfants dès le plus jeune âge, l'adulte doit déjà apprendre à accompagner au mieux ses propres émotions : les identifier, les exprimer, les comprendre puis les réguler.

Les équipes périscolaires et intervenant dans les crèches ont pu bénéficier de formations conduites par la Mutualité française et l'Institut régional d'éducation et de promotion de la santé.

Ces journées avaient pour objectif de permettre aux adultes travaillant auprès des enfants, d'identifier ces compétences et de les développer pour eux-mêmes et pour les enfants.

Dans un premier temps, les équipes ont surtout travaillé sur les compétences émotionnelles avec les enfants.

Elles ont créé des outils adaptés aux enfants : baromètre des humeurs, météo des émotions, cahier d'estime de soi, jeux pour identifier les émotions...

Je me sens...



LES SERVICES A LA POPULATION - L'ENFANCE

UN AN D' ACTIONS AUPRES DES ENFANTS



Les ateliers massage papa - bébé



La Fête des familles au Moulin de Brainans



Avec l'ALSH d'Arbois



Activité théâtre avec l'ALSH d'Aumont



Déco à l'ALSH de Salins-les-Bains



Danse africaine à l'ALSH Pesquet (Poligny)

LA RESTAURATION COLLECTIVE

400 repas par jour

Le restaurant intercommunal produit environ 400 repas par jour en période scolaire, répartis sur 4 sites en livraison (à la crèche, au groupe scolaire de Vadans, au Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) du Haut Lizon, au Sivos de L'Angillon) totalisant environ 150 repas, le reste étant servi sur place pour l'ALSH à Arbois (maternelles et primaires) ainsi qu'au collège Pasteur.

Les mercredis et vacances scolaires, seuls la crèche et l'ALSH à Arbois sont servis.

Des seniors ainsi que des personnes extérieures au restaurant sont accueillis les

mercredis et durant les vacances scolaires.

Plus de 60 000 repas servis en 2023

Au total, 60 477 repas ont été préparés en 2023 pour un budget alimentaire de 122 482 €.

Plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année, concrétisations pratiques des commissions restaurants programmées une fois par trimestre :

- La réorganisation de l'ordre de passage des convives afin de leur apporter un meilleur confort au moment de la pause méridienne.

- La pesée des déchets, qui représente en moyenne 60 grammes par convive sur le site du restaurant.

- Une sensibilisation à l'écologie avec la diminution des emballages plastiques.

- La mise en place de repas à thème à compter de la rentrée de septembre 2023.

- L'approvisionnement en produits locaux.

L'activité aura aussi été marquée par la reprise en gestion du restaurant scolaire à Salins-les-Bains.



L'espace cuisine en restauration scolaire



LA MUTUELLE DE SANTE COMMUNALE

Une démarche solidaire

Pour répondre aux inégalités croissantes en termes d'accès aux soins, la CCAPS a souhaité proposer à l'ensemble de la population les services d'une mutuelle à vocation sociale.

Depuis septembre 2023, la Mutuelle familiale, partenaire de la CCAPS, intervient sur le territoire de la CCAPS et propose des permanences dans les France Services des 3 bourgs centres.

Une mutuelle et des services

Lors des 19 permanences organisées dans le cadre de France Services, 141 personnes ont été reçues.

95 % d'entre elles ont souscrit un contrat de Mutuelle de santé intercommunale.

4 niveaux de prise en charge sont proposés, ainsi que des services complémentaires, comme la téléconsultation ou l'assistance à domicile.



LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

4 axes stratégiques

Le Contrat local de santé (CLS) est défini par 4 orientations principales.

Il vise à améliorer l'accès aux soins de premier recours et à améliorer la prévention.

Il défend un environnement favorable à la santé pour tous et anime l'ensemble de ce dispositif avec un retour sur les actions mises en œuvre.

Lutter contre les addictions

Le CLS gère aussi un programme de lutte contre les addictions financé par la Mission

interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).

Une attention portée à la santé mentale

Un volet santé mentale vient renforcer le CLS grâce à la mise en place d'une Cellule intercommunale de cas complexes adulte en santé mentale en décembre 2023.

La prévention : une préoccupation majeure

Des actions de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens vient concrétiser

une approche santé environnementale développée au sein des structures enfance et petite enfance.

Une approche commune

Un accompagnement des professionnels de santé d'Arbois, dans le cadre de leur projet de santé labellisé « Maison de Santé Pluriprofessionnelle », complète le CLS.



Les perturbateurs endocriniens au cœur des préoccupations

D'AUTRES ACTIONS PHARES

Une attention portée aux cas complexes

En amont de l'écriture du CLS, l'animatrice CLS a conduit un diagnostic de territoire auprès de professionnels des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, ainsi qu'auprès d'élus et acteurs ressources.

Deux problématiques étaient saillantes sur la CCAPS : les conduites addictives et la santé mentale.

En articulation avec le Contrat territorial en santé mentale du

Jura, le CLS porte un volet Santé mentale, avec notamment la création d'une Cellule de cas complexes adultes en santé mentale.

Une vision globale

Les élus ont souhaité que cette cellule puisse concerner l'ensemble de la population de la CCAPS en étant intercommunale.

Après plusieurs réunions du groupe de travail, une information collective en direction de tous les professionnels des

champs de la psychiatrie, du social et du médico-social du territoire s'est déroulée le 20 septembre 2023. 28 partenaires étaient présents lors de cette présentation.

Une mise en œuvre dès 2023

Le 6 décembre 2023, la première Cellule intercommunale de cas complexes adulte en santé mentale (CICCA SM) s'est déroulée à Arbois.

3 situations ont été présentées. 16 partenaires étaient présents.

La prévention et la lutte contre les addictions

En 2021, dans le cadre du CLS, la Communauté de communes Arbois Poligny Salins a été lauréate d'un appel à projet de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).

Le projet proposé vise la promotion et l'accompagnement des publics vulnérables face aux différentes addictions sur le territoire du Contrat local de santé CCAPS et Champagnole Nozeroy Jura.

Démarré en octobre 2021, ce programme se terminera en octobre 2024. Il représente un coût total de 130 685 €

sur 3 ans et une participation de la Mildeca de 118 484 €.

Un plan de formation pour les professionnels

Les professionnels des crèches et des Relais petite enfance (sur les Communautés de communes Champagnole Nozeroy Jura et Arbois Poligny Salins) ainsi que les équipes des ALSH de Vadans, Le Fied, Saint-Lothain et Colonne ont bénéficié de formations ciblées : 53 personnes ont été formées (10 jours de formations théoriques).

4 temps d'accompagnement des structures participent à la mise en place de projets de développement des compétences psychosociales pour les professionnels et les enfants.

En parallèle, 12 acteurs relais sur la CCAPS ont été formés sur les pathologies addictives.

La labellisation de la MSP d'Arbois

Dans le cadre du projet de labellisation du Pôle de Santé, les professionnels de la Maison de santé et la Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné se sont réunis en février et en mars 2023.

Ces réunions de travail ont permis de valider le diagnostic santé correspondant au territoire de la MSP d'Arbois.

Le 1^{er} décembre 2023, la structure a été officiellement labellisée Maison de santé pluriprofessionnelle.

La présentation du diagnostic santé





LE SPORT

2023, L'ANNÉE DU CYCLISME

Avec trois courses inscrites au calendrier de l'Union cycliste internationale - Tour du Jura, Critérium du Dauphiné et Tour de France-, le territoire a accueilli trois événements majeurs de l'année cycliste.



27 000 € engagés par la CCAPS pour le Tour du Jura



25 000 € pour le Tour de France



1 500 € pour le Prix des 3 Communes et le Prix des Jeunes 2023



Tour de France : la foule attend les coureurs à Poligny

Une forte visibilité avec le Tour de France

Pont-d'Héry, Chaux-Champagny, Salins-les-Bains, Marnoz, Pretin, Ivory, Mesnay, Arbois, Abergement-le-Grand, Aumont, Montholier, Tourmont, Poligny : la 19^e étape du Tour de France 2023 a sillonné le territoire de la CCAPS.

Une belle occasion de partager avec le monde entier les

paysages, le patrimoine et les savoir-faire locaux : environ 190 pays suivent chaque année la course.

Partis de Moirans-en-Montagne lors de cette étape 100% jurassienne, les coureurs ont rivalisé pendant 172,8 km avant d'emprunter la ligne droite de 8 km qui les menaient à l'arrivée à Poligny.

C'est alors la plus longue ligne droite jamais empruntée par la Grande Boucle.

Une fête populaire

Sur le parcours, la foule était au rendez-vous, notamment sur les temps forts : la côte d'Ivory, la traversée d'Arbois et l'arrivée à Poligny notamment. Pas moins de 15 000 personnes se sont retrouvées sur la ligne d'arrivée.

Le Tour du Jura : autre moment fort de l'année

Une météo dantesque n'a pas découragé les coureurs, dont Thibault Pinot (2^e à g. sur la photo) ou le Jurassien Clément Berthet qui ont pris le départ à Poligny pour tenter de l'emporter lors de la traditionnelle arrivée au Mont Poupet sur les hauteurs de Salins-les-Bains.

Les reliefs du territoire ont été mis à l'honneur lors de cette compétition organisée par Jura Cyclisme. Parmi les communes traversées figuraient, pour cette édition 2023 : Colonne, Saizenay, Lemuy, Pont-d'Héry, Chilly-sur-Salins, Arbois et Salins-les-Bains, notamment.



Avant le départ du Tour du Jura 2023

LES AUTRES SPORTS



1 000 € pour le Rallye du Sel



@J-Y Rebouillat

LE SPORT



1 500 €
pour
la Montée du Poupet



1 500 €
pour le Trail du Cirque
du Fer à cheval



1 500 €
pour le Trail
de la Croix du Dan



Le podium de la Montée du Poupet
©EJCA



Ambiance avant le départ
©B. Fournier



Trail de la Croix du Dan : le départ
©EJCA

LES PISCINES

La piscine de plein air à Poligny (Ouverture du 3 juin au 3 septembre 2023)

13 449 personnes ont pris leur billet d'entrée à la piscine de plein air (soit 37 405 € de chiffre d'affaires). 35 classes réparties sur 7 écoles ont bénéficié du dispositif «Savoir nager» (le collège Grévy, l'école et collège Notre-Dame, l'école Brel, la maternelle Pesquet de Poligny, l'école publique d'Arbois, l'école Olivet de Salins-les-Bains et l'école de Montholier-Aumont).

La piscine du Collège Grévy à Poligny (2 oct. 2023 - 12 avril 2024)

122 élèves provenant d'Arbois (Saint-Just), Colonne, Marnoz et Poligny (Notre-Dame) ont bénéficié du dispositif «Savoir nager» à raison de 8 séances par classe, auxquels s'ajoutent 3 classes du collège Grévy pour un total de 72 élèves.

Au titre de l'année 2023, un budget de 21 600 € HT a été alloué par la CCAPS au dispositif «Savoir nager» par le financement des navettes.



En nocturne et en plein air

LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Les gymnases	Gymnase Les Vignes (Arbois)
	Halle sportive du Champ de Mars (Arbois)
	Gymnase du Cosec (Poligny)
	Gymnase du Champ d'Orain (Poligny)
	Salle des Communes (Salins)
	Salle d'aïkido (Salins)
Les piscines	Piscine extérieure (Poligny)
	Piscine du collège Grévy (Poligny)
Les cours de tennis	2 terrains couverts - 2 extérieurs (Arbois)
	1 terrain couvert - 3 extérieurs (Poligny)
	1 terrain couvert - 2 extérieurs (Salins)

De larges créneaux d'utilisation

Les gymnases sont ouverts aux établissements scolaires et aux associations de 8 heures à 23 heures.

Les différentes structures accueillent ainsi les établissements Friant, Pasteur, Saint-Just, Grévy, Brel, Considerant, Saint-Anatoile, Olivet, l'école de Dournon et l'Enilea, notamment.

Parmi les associations utilisatrices figurent les clubs locaux de basket, handball, football, gymnastique, badminton, volley...

Mais aussi la Maison familiale et rurale (MFR), les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), l'association de la Gendarmerie...

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le service instruit les dossiers de création ou de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif en conformité avec la réglementation, contrôle périodiquement l'ensemble des installations existantes sur le territoire de la CCAPS, selon une fréquence qui ne peut pas excéder 10 ans.

LA MISE EN APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT

La périodicité des contrôles

Le nouveau règlement adopté en septembre 2022 par le Service public d'assainissement non collectif (Spanc) instaure une périodicité variable de contrôle.

La fréquence suit des critères qui tiennent compte de l'état

des installations et de leurs conditions d'utilisation.

Les installations les moins performantes sont contrôlées tous les 2 ans ; les installations conformes à la réglementation sont contrôlées une fois tous les 10 ans seulement.

L'objectif est d'inciter les propriétaires à mettre leur assainissement individuel en conformité avec la réglementation pour améliorer le traitement des effluents domestiques et minimiser l'impact sur l'environnement. Chaque installation est notée selon une grille bien précise.

CRITÈRE 1 : Risque sanitaire ou environnemental	Pas de risque Risque élevé	+ 1 point 0 pt
CRITÈRE 2 : Composition de la filière	Complète (prétraitement + traitement) Incomplète (prétraitement EV + EM) ou pas de tt Incomplète (EV ou EM seules) ou pas de prétraitement Inexistante	+ 4 pts + 2 pts + 1 pt 0 pt
CRITÈRE 3 : Dimensionnement	Réglementaire Adapté à l'utilisation (occupants) Significativement sous-dimensionné	+ 2 pts + 1 pts 0 pt
CRITÈRE 4 : Entretien, vidanges	Adapté à l'utilisation Insuffisant ou inexistant	+ 2 pts 0 pt
BONUS	Entretien / maintenance conventionné(e) avec envoi au Spanc des documents afférents	+ 2 pts
MALUS	Non accessible / Zone à enjeu environnemental	- 1 pt

FREQUENCE DE PASSAGE DEDUITE DE LA NOTATION

- DE -1 À 0 POINTS :
TOUS LES 2 ANS
- DE 1 À 5 POINTS :
TOUS LES 4 ANS
- DE 6 À 7 POINTS :
TOUS LES 6 ANS
- AVEC 8 POINTS :
TOUS LES 8 ANS
- DE 9 À 11 POINTS :
TOUS LES 10 ANS



LES CHIFFRES CLES 2023

- **422** CONTROLES DE BON FONCTIONNEMENT
- **43** DIAGNOSTICS DE PREVENTE
- **18** CONTROLES DE CONCEPTION (pour des installations neuves ou des réhabilitations)
- **9** CONTROLES DE REALISATION (pour des installations neuves ou des réhabilitations)
- **142** VIDANGES D'INSTALLATIONS (par le biais du marché conclu avec Husson Assainissement (2022-2026).



Un filtre compact et autonome

ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ?

LE CONTEXTE : préparer le transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement collectif vers la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2026.

PERSONNEL : 1 personne chargée de mission à temps plein depuis octobre 2023.

EN 2023 :

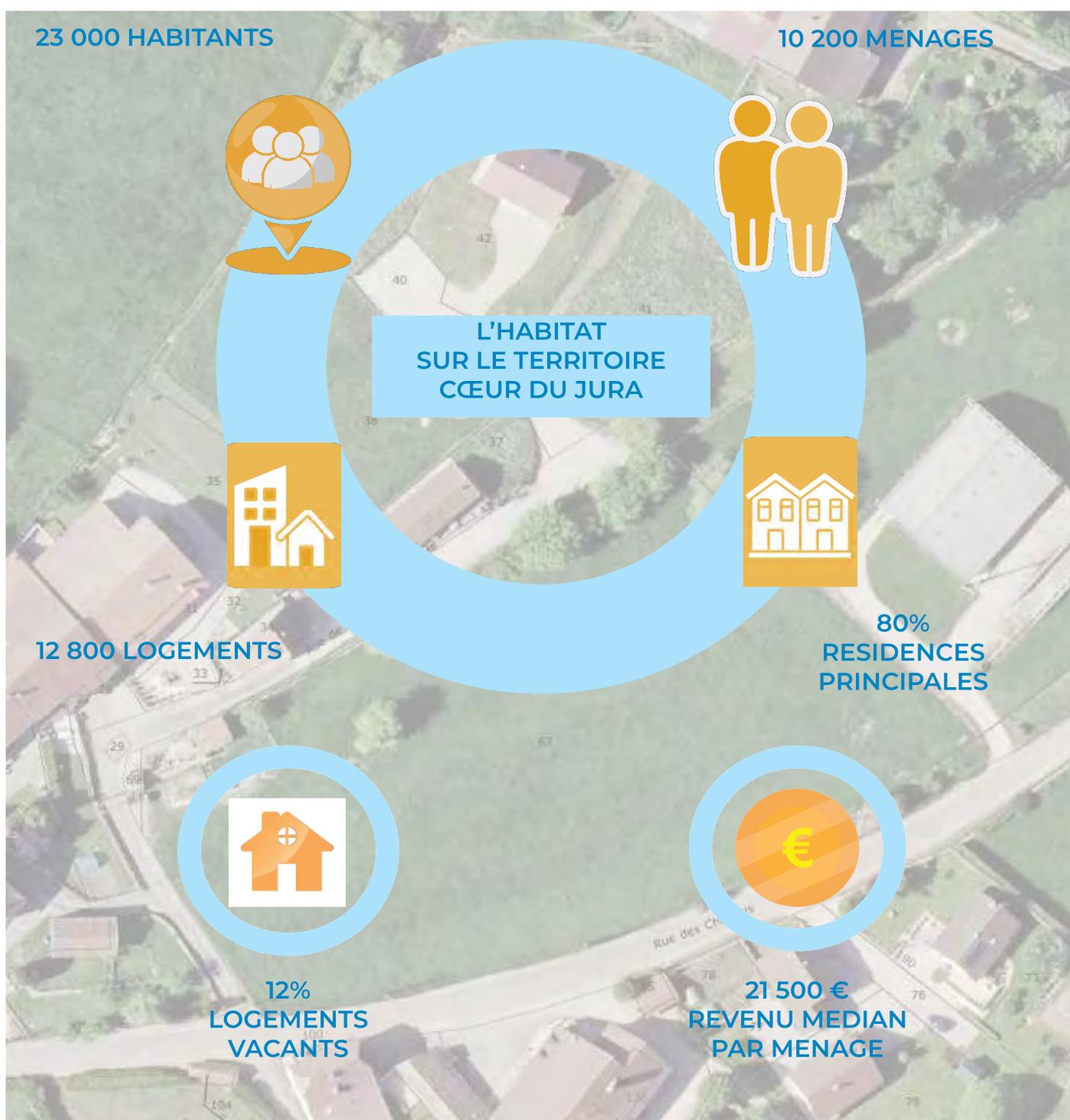
Embauche d'une chargée de mission pour préparer les différents éléments techniques, administratifs, comptables et juridiques nécessaires au transfert.

Prise de connaissance de l'étude réalisée en 2018-2019 par la CCAPS avec un bureau d'étude et un cabinet d'avocat et prise de contacts avec les partenaires institutionnels : Agence de l'eau, services de l'Etat, Département du Jura, Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de communication (SIDECE), Territoire Ingénierie 39, Service de gestion comptable de Poligny.

JUSQU'EN 2024 :

L'ensemble des gestionnaires d'eau potable et d'assainissement collectif sera rencontré afin de procéder à la collecte et à la mise à jour des documents nécessaires au transfert.

LA REVITALISATION - L'HABITAT



UNE ACTION CONTINUE SUR 5 ANS

EN 2022, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU JURA A ENGAGÉ UNE DÉMARCHE DE REVITALISATION DE SON TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ET UN SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ POUR RÉDUIRE LE TRIANGLE : J'HABITE - JE TRAVAILLE - JE CONSOMME.

AINSI, « L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE » (ORT) ET LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » (PVD) PERMETTENT, SUR CINQ ANS, DE REDONNER VIE AUX BOURGS CENTRES, DE PALLIER LEUR DÉVITALISATION ET DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX.

LA REVITALISATION - L'HABITAT

5 AXES DE RIVALITATION



LE PLAN HABITAT DURABLE



5 Millions d'euros investis en 5 ans

Avec sa politique de rénovation et d'amélioration de l'habitat, la Communauté de communes Cœur du Jura s'engage pour rénover l'habitat privé ancien, améliorer de manière significative et durable la qualité et le confort des logements et attirer de nouvelles populations dans des logements remis à neuf.

La Communauté de communes Cœur du Jura projette d'intervenir sur près de 260 logements en cinq ans avec une enveloppe d'environ cinq millions d'euros.

Le financement du Plan habitat durable, sa mise en œuvre et l'accompagnement des propriétaires et copropriétaires sont possibles dans la durée grâce à de solides partenariats qui réunissent la CCAPS (850 000 € sur 5 ans), l'Agence nationale de l'habitat (3 700 000€) et les 3 bourgs centres (560 000 €).

LE GUICHET HABITAT

Le principe du guichet unique

Le Guichet habitat est un point d'information et d'orientation gratuit.

Il s'adresse aux porteurs de projets, aux copropriétés et aux investisseurs ; mais aussi aux propriétaires occupants à revenus modestes et aux bailleurs. Ces derniers peuvent bénéficier d'un accompagnement et disposer d'aides pour mener à bien des travaux d'amélioration de leurs logements.

Quels travaux ?

Sont concernés les chantiers

de réhabilitation de logements, de réduction des dépenses énergétiques, d'adaptation au vieillissement et au handicap, de lutte contre l'habitat indigne, de réduction de la vacance, de rénovation privée des immeubles et logements, de production d'une offre locative (notamment avec loyer conventionné), d'amélioration des copropriétés dégradées.

Des subventions complémentaires

Les communes Arbois, Poligny et Salins-les-Bains octroient, sous conditions, des subventions complémentaires spécifiques

à chaque bourg centre pour certains types de travaux dont le ravalement de façades, la résorption de vacance supérieure à 2 ans, la création de logements dans l'ancien (60 m² minimum), la création d'extérieurs (terrasse, balcon, cour, garage, place de parking, la création d'ascenseurs (desservant 2 logements minimum).

PRENDRE RENDEZ-VOUS-PAR COURRIEL

guichet.habitat@cc-aps.fr

SUR INTERNET

www.cc-coeurdujura.fr

PAR TELEPHONE

06 83 25 32 66

LES POLITIQUES TERRITORIALES

Le Service Politiques territoriales a pour rôle de renforcer la mise en œuvre du projet de territoire Cœur du Jura grâce au développement d'outils contractuels.

Ces outils permettent la mise en cohérence et la complémentarité des opérations menées sur le territoire, l'accompagnement et parfois le financement de projets structurants et/ou émergents portés par la collectivité territoriale, mais également par les autres acteurs du territoire (communes, associations, entreprises).

L'ACTIVITE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

5 outils contractuels ont été mis en place

Le programme européen de Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (LEADER) 2023-2027 (Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)) : 1,7 million d'euros alloué pour le développement du territoire rural Cœur du Jura, sur des projets publics et privés.

Le programme européen Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE+) 2021-2027, avec un volet FEDER Rural, pour accompagner et financer des

projets conséquents destinés au développement local.

Le Contrat Territoires en actions : un contrat régional qui facilite les transitions et l'attractivité du territoire.
2 conventions Centralités rurales en région (Arbois et Poligny) pour continuer la revitalisation des bourgs centres (Salins-les-Bains est à venir).

1 avenant

Il concerne le renouvellement nommé Contrat de réussite de la transition écologique, resserré sur les enjeux de transitions écologiques.

4 dossiers en cours

Sur les 47 projets qui ont été accompagnés, 4 sont en phase de finalisation.

Le Service Politiques territoriales a, de manière plus générale, une mission de conseil auprès des entreprises, des associations ainsi que des collectivités du territoire en les aiguillant vers les structures adéquates et les partenaires financiers potentiels.

26 financements

Au rang des dossiers LEADER 2014-2022, 26 sont payés ou en instruction de paiement.



Lancement public du programme Leader à Arbois le 30 mai 2024

LES PRINCIPALES REALISATIONS EN 2023

Finalisation du programme LEADER 2014-2022

Dans le cadre du programme LEADER 2014-2022, après la signature de toutes les conventions d'attribution des subventions en décembre 2022, l'année 2023 aura été marquée par :

- La constitution et l'envoi des demandes de paiement, dernière étape du processus LEADER avant le versement des subventions par l'Agence de services et de paiement (Pôle santé d'Arbois, EURL Bailly, La Maison du Comté, les Germinales (CPIE), la promotion touristique)
- La réalisation et la validation de l'évaluation du programme LEADER 2014-2022

Lancement du programme LEADER 2023-2027

Quant au programme LEADER 2023-2027, la sélection et l'attribution de l'enveloppe LEADER à la CCAPS par la Région

Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion des fonds européens FEADER, ont été réalisées fin janvier 2023.

Un important travail, sur les fiches-actions du programme (actions éligibles, conditions d'admissibilité...) et la maquette financière, a été mené avec le Comité de programmation LEADER et le Service de l'Aménagement du territoire régional pour une signature de la convention LEADER 2023-2027 Cœur du Jura par Mme Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le 31 août 2023.

Des actions complétées par une grille d'évaluation permettant de sélectionner les projets, un règlement d'intervention financière fixant les conditions de financement des projets selon les types d'actions, l'élaboration du règlement intérieur du Groupe d'actions locales (GAL).

FEDER Rural et Territoires en action

En collaboration avec la Commission Politiques territoriales et fonds européens de la CCAPS, la stratégie présentée au sein des différentes candidatures a été définie. Le territoire de la CCAPS a été sélectionné.

Des conventions Centralités rurales en région

Un soutien a été apporté aux communes d'Arbois, de Poligny et de Salins-les-Bains pour affiner leurs conventions. Les projets ont été identifiés.

Côté transition écologique

Une forte mobilisation des communes a permis de détailler les projets en lien avec la transition écologique d'ici 2026.

La Commission Politiques territoriales et fonds européens et les différents services de la CCAPS ont précisé les projets prioritaires, en lien avec la transition écologique pour la CCAPS.



Le Pôle santé d'Arbois

LES POLITIQUES TERRITORIALES

ZOOM SUR UNE ACTION PHARE : LA CO-CONSTRUCTION DU PROGRAMME LEADER 2023-2027

Une étroite collaboration avec les acteurs locaux

Une des particularités du programme européen LEADER est de s'appuyer sur les acteurs locaux, dans une démarche ascendante pour construire le programme de chaque territoire.

Pour Cœur du Jura, une démarche de co-construction a été mise en place en 2022, dès l'élaboration de la candidature LEADER 2023-2027.

Un travail qui s'est traduit par un grand atelier participatif en présence d'associations, d'élus, de citoyens, d'entreprises et d'agents de la CCAPS.

Après avoir déposé la candidature et une fois celle-ci sélectionnée, un travail précis sur les documents cadres du programme LEADER Cœur du Jura devait être réalisé.

La CCAPS a décidé de poursuivre la démarche participative engagée depuis le début afin de refléter au plus près la réalité du territoire, ses besoins, ses forces.

Il s'agissait également de permettre aux membres du Groupe d'action locale Cœur du Jura de s'approprier pleinement ce projet complexe tout en étant des acteurs à part entière.

Un temps de travail en groupe, par thématique ou par fiche action rassemblant des membres du Comité de programmation a été mis en place.

Il a regroupé des élus communautaires, des représentants de communes, d'organismes publics, d'associations, d'entreprises et de la société civile.

Les comités se sont réunis principalement dans les bourgs centres jusqu'à ce jour, mais la volonté de se déplacer sur l'ensemble du territoire tout au long de la programmation est bien présente.



COMITÉ DE PROGRAMMATION

LE 25 MAI 2023
À SALINS-LES-BAINS

TRAVAIL SUR LES FICHES
ACTIONS LEADER

COMITÉ DE PROGRAMMATION

LE 9 NOVEMBRE 2023
À SALINS-LES-BAINS

VALIDATION
DES DOCUMENTS CADRES



LES POLITIQUES TERRITORIALES

DES PROJETS SUIVIS EN 2023 OU DEJA REALISÉS

LE POLE SANTE D'ARBOIS

(Initié en 2021 - en cours de règlement)

- Lutter contre la désertification médicale
- Proposer une meilleure offre de soins
- Assurer des horaires élargis de consultations médicales
- Permettre une accessibilité aux personnes à mobilité réduite et un stationnement aisé pour tous
- Accueillir et former des étudiants

Coût du projet

TOTAL
954 079 € HT

Financement
CCAPS
65 000 €

LEADER
246 474 €



Le Pôle santé d'Arbois en construction

LA MAISON DU COMTE (aménagement scénographique)

(Initié en 2019 - instruction en cours)

- Valoriser le savoir-faire et les valeurs de la filière Comté
- Adapter la présentation et la promotion de la filière aux publics
- Réalisations : production d'audiovisuels, de dispositifs multimédias et de manipulation...

Coût du projet aménagement scénographique

319 482 € HT

Financement
CCAPS
50 000 €

LEADER
183 834 €



La Maison du Comté à Poligny

L'EURL BAILLY D'ARBOIS

(Initié en 2021 - règlement en cours)

- Développer l'économie circulaire par la collecte, le traitement et la revalorisation des déchets
- Créer l'activité taille et façonnage de pierre, inexistante sur le secteur
- Réalisations : bâtiment du showroom, achat de cuves de récupération d'eau, plateforme de valorisation des déchets...

Coût du projet

TOTAL
1 432 000 € HT

Financement
CCAPS
20 000 €

LEADER
333 327 €



Showroom extérieur

LA BOUCHERIE D'AUMONT

(Initié en 2018 - réglé en 2020)

- Favoriser le développement de l'économie présentielle
- Permettre une nouvelle offre de service à la population : épicerie
- Soutenir la poursuite de l'activité
- Réalisations : achat de matériel de laboratoire (armoires réfrigérées, rayonnages, fumoir, rôtissoire...)

Coût du projet

TOTAL
88 480 € HT

Financement
CCAPS
6 600 €

LEADER
38 400 €



Un commerce de proximité

SECRETARIAT DE MAIRIE

Compte tenu des difficultés rencontrées au niveau national pour le recrutement de secrétaires de mairie, souvent dues au manque d'attractivité de postes à temps non-complet et aux qualifications requises pour occuper cet emploi, un service mutualisé est proposé par la CCAPS aux communes du territoire afin de pallier aux besoins.



9 secrétaires de mairie réparties sur 25 communes et 1 Sivos

2 titulaires de la Fonction publique territoriale

7 contractuels de droit public

5,23 équivalent temps plein (ETP)

Communes / Sivos

Abergement-le-Grand, Abergement-lès-Thésy, Aresches, Biefmorin, Cernans, Chausseuans, Chauv-Champagny, Chilly-sur-Salins, Clucy, Colonne, Dournon, Geraise, Ivory, Ivrey, La Chapelle-sur-Furieuse, La Châtelaine, Le Fied, Neuville, Oussières (remplacement temporaire), Plasne, Pretin, Saint-Thiébaud, Thésy, Villerserine, Villers-les-Bois, Sivos du Val d'Orain

BILAN FINANCIER 2023

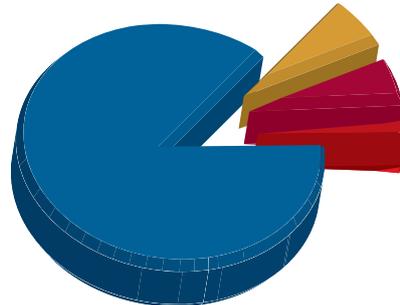
Coût du personnel annuel
refacturé aux communes

178 341 €

Coût pris en charge
par la CCAPS

27 100 €

178 341€
87%



13 685€
7%

12 815€
6%

600€
0%

Charges de personnel Secr. Charges de personnel Coord.
Coût formations. Coût remb. frais déplacements

4 RAISONS DE MUTUALISER

Une aide pour les communes

Ce service mutualisé a vocation à favoriser le partage et l'échange d'expériences entre agents isolés des communes du territoire, d'accompagner la professionnalisation des agents et sécuriser la fonction ressources humaines des communes membres.

Le service est géré par la Directrice des ressources humaines adjointe en charge de la coordination du service et interlocutrice directe des élus et des secrétaires.

L'avis de Bernard Brunel, maire de La Chapelle-sur-Furieuse et Conseiller communautaire

1. J'ai participé au recrutement de 2 personnes qui sont devenues secrétaires de mairie. Cette mutualisation est une très bonne solution qui, déjà, intéresse les salariés. Ils peuvent travailler à temps plein et avec une régularité dans le travail qui permet de traiter les dossiers de manière continue.
2. Cela répond aussi au besoin de formation, ici assuré par le Centre national de la fonction publique territoriale du Jura. Les secrétaires de mairie en profitent pour compléter leurs connaissances et accroître leur niveau de compétences.
3. Les maires n'ont pas à gérer la gestion du personnel. Elle est assurée par la CCAPS qui est l'employeur. Pour une petite commune, quand on connaît la complexité administrative que cela représente, c'est appréciable.
4. Dégagé de ces différentes contraintes, je peux orienter le travail vers les tâches essentielles pour la commune : la carte communale, le budget, l'organisation des élections par exemple.

ADMINISTRATION GENERALE

EN 2023

- LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, QUI RÉUNIT LES 84 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET L'EXECUTIF, REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS POLIGNY SALINS COEUR DU JURA, S'EST RÉUNI À 8 REPRIS
- AU TOTAL, 151 DELIBERATIONS CONCERNANT LE TERRITOIRE DE LA CCAPS ONT ETE EXAMINEES, DISCUTEES PAR LES ELUS ET SOUMISES AU VOTE DES MEMBRES



Ensemble
Faisons battre le Cœur du Jura

Communauté de communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura





ARBOIS • POLIGNY • SALINS

Coeur du Jura

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ARBOIS POLIGNY SALINS
COEUR DU JURA

4 Rue du Champ de Foire
39 800 POLIGNY

03 84 73 71 71

contact@cc-aps.fr

www.cc-coeurdujura.fr